

LE DEVOIR

Je suis cette femme du petit jour, fragilité vibrante au jardin où, les ongles fouillant la terre, commence la gloire du monde Louise Dupré, «Voix off» (1988)

Vol. LXXXIX - N° 175

MONTREAL, LE JEUDI 6 AOÛT 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Les ficelles rwandaises

La crise qui se déroule présentement dans la région des Grands Lacs africains a pris hier une tournure dramatique, le gouvernement congolais ayant menacé d'exporter la guerre au Rwanda et appelé la communauté internationale à «traiter le Rwanda comme un État criminel».

Quel revirement. Il y a un peu plus d'un an, un obscur révolutionnaire déclassé, Laurent-Désiré Kabila, renversait l'une des pires dictatures du continent, celle du maréchal Mobutu, grâce à l'aide précieuse de l'armée rwandaise. Aujourd'hui, cette même armée fait vaciller le pouvoir à Kinshasa. Dans l'est du pays, là même où Kabila avait lancé sa lutte contre son prédécesseur, elle vient de déclencher contre lui une grave entreprise de déstabilisation, entreprise qui menace maintenant la région des Grands Lacs africains.

Les dépêches et les articles qui nous parviennent de ce pays, comme les témoignages que l'on recueille ici et là, décrivent une situation d'une extrême complexité politique, sociale et ethnique. Mais l'ex-Zaïre n'est pas seulement victime de ses propres contradictions internes. Les événements qui s'y déroulent doivent être appréhendés dans le contexte d'une crise globale qui secoue toute l'Afrique orientale depuis plusieurs années. Et un acteur, le Rwanda, semble tirer toutes les ficelles.

Tout indique en effet que le Rwanda a planifié et suscité la «révolte» ou l'«insurrection» que les Banyamulenge ont déclenché dimanche. Ces Congolais d'origine tutsi vivent depuis quelques siècles dans les provinces congolaises limitrophes du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda. À l'été 1996, mécontents du sort que leur réserve le gouvernement zaïrois, ils se révoltent contre le pouvoir central avec la complicité du régime rwandais, qui cherche désespérément à éliminer les camps d'où opèrent depuis le génocide de 1994 des milices hutus qui harcèlent son territoire. À Kinshasa, le régime de Mobutu chancelle, miné par la corruption et la désaffection d'une partie de son armée. Pour que la révolte banyamulenge apparaisse comme un sursaut du peuple congolais contre le vieux dictateur, Laurent-Désiré Kabila, président d'un groupe d'opposition, est «activé» par ses amis de Kigali et de Kampala. Propulsé à la tête d'une coalition hétéroclite de mécontents, ses troupes, épaulées par les soldats rwandais et ougandais, traversent l'ex-Zaïre en sept mois et s'emparent du pouvoir. Lors de son intronisation officielle en mai 1997, tous les chefs d'État de la région se retrouvent à Kinshasa pour célébrer la victoire de Kabila et la naissance d'une nouvelle race de leaders, maîtres de leur destin et capables de régler les problèmes africains. La lune de miel ne va pas durer longtemps.

Tout le pouvoir de Kabila repose d'abord et avant tout sur la puissante machine de guerre rwandaise qui a installé ses pions au Congo à la suite de la chute de Mobutu. Le chef de l'armée, le chef des services secrets, le ministre des Affaires étrangères, les meilleurs éléments militaires sont d'origine tutsi ou carrément des Rwandais. Ils tiennent le pays et, de ce fait, provoquent un vif mécontentement parmi la population locale. De plus, l'Ouganda et le Rwanda d'un côté et les Banyamulenge de l'autre réclament leur dû. Les premiers exigent que le gouvernement de Kinshasa règle une fois pour toutes le sort des guérillas installées dans l'ex-Zaïre et qui continuent de harceler leur régime. Les seconds réclament une pleine reconnaissance de leurs droits dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Kabila rechigne et se rebiffe. Les purges commencent. Les Tutsis de son entourage sont démis de leurs fonctions. Le 27 juillet, il annonce l'expulsion «des soldats étrangers» du territoire. Quelques Rwandais partent, mais plusieurs centaines d'entre eux restent et provoquent les troubles qui ont commencé dimanche et qui se propagent maintenant au centre du pays.

Dans un dossier aux analyses prémonitoires, l'hebdomadaire *L'Autre Afrique* affirmait au début de juin qu'une nouvelle guerre se préparait dans l'est du Congo «avec la complicité du Rwanda et de l'Ouganda» et dont l'objectif est «le détachement pur et simple du Kivu de la République démocratique du Congo». À Montréal, les Congolais regroupés au sein du Forum Baraza La Kivu partagent cette analyse. Leur porte-parole, Bwana Constant, déclarait hier que la balkanisation du Congo est l'objectif ultime du régime rwandais.

Le Rwanda a beau nier être mêlé aux combats actuels, force est de constater qu'il avait fait les mêmes affirmations en 1997 avant de concéder avoir planifié et dirigé la rébellion de Kabila. Que réserve alors l'avenir? Dans une entrevue que nous publions en page internationale (A 5), un spécialiste français souligne que la région des Grands Lacs africains est entrée dans une nouvelle période de désordre «qui n'a jamais cessé et qui pourrait encore durer des décennies». Cela semble être la seule certitude à tirer de tous ces événements.

Une période de désordre qui pourrait durer des décennies

Jocelyn Coulon

Le Rwanda a beau nier être mêlé aux combats actuels, force est de constater qu'il avait fait les mêmes affirmations en 1997 avant de concéder avoir planifié et dirigé la rébellion de Kabila. Que réserve alors l'avenir? Dans une entrevue que nous publions en page internationale (A 5), un spécialiste français souligne que la région des Grands Lacs africains est entrée dans une nouvelle période de désordre «qui n'a jamais cessé et qui pourrait encore durer des décennies». Cela semble être la seule certitude à tirer de tous ces événements.

MONTREAL

Un autre dirigeant d'Alliance Québec s'en va, page A 3



ÉCONOMIE

Kinshasa menace de porter la guerre au Rwanda, page A 5

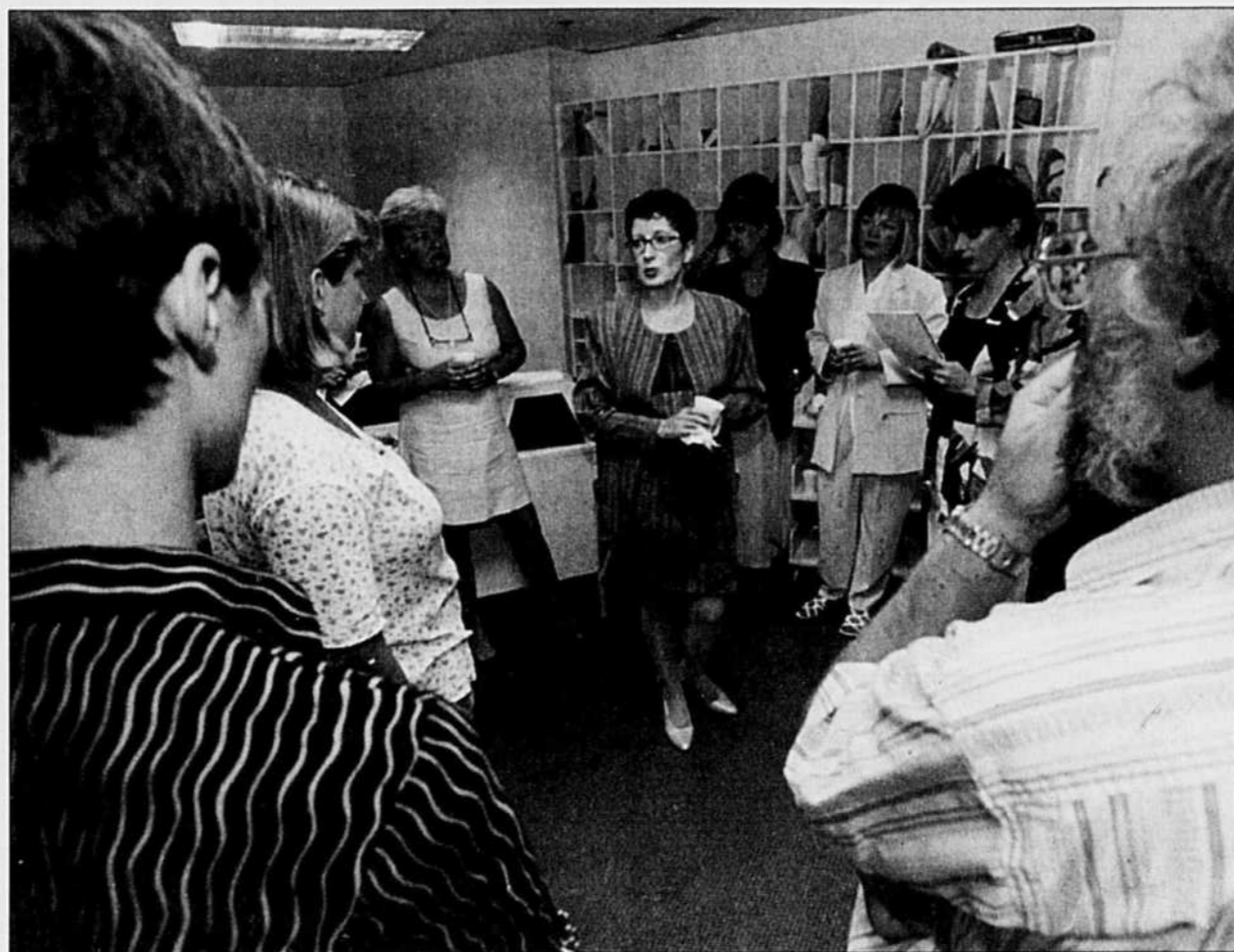


RÉGIONS

L'hommage de l'île aux Coudres à Pierre Perrault, page B 1

Lise Bissonnette mettra sur pied la Grande Bibliothèque du Québec

Elle aura passé plus de 20 ans au Devoir, dont huit comme directrice



MARIE-CLAUDE DUCAS LE DEVOIR

Lise Bissonnette quitte la direction du quotidien *Le Devoir* pour devenir présidente-directrice générale de la Grande Bibliothèque du Québec, qui doit ouvrir à Montréal en 2001. Mme Bissonnette occupera dès lundi prochain ses nouvelles fonctions. «J'ai toujours eu à cœur l'accès à l'éducation et la démocratisation de l'enseignement, et elle déclare hier en entrevue, peu après avoir annoncé sa décision au personnel du *Devoir*. Le projet de la Grande Bibliothèque est, au Québec, le plus grand projet en la matière depuis la création de l'Université du Québec.»

Mme Bissonnette a déclaré avoir en tête un concept de bibliothèque «très convivial». «Les bibliothèques et les musées sont à la fine pointe de la culture populaire, dit-elle. On ne parle plus, de nos jours, d'institutions empoussiérées!» Elle a cependant préféré ne pas parler en détail de ses intentions et de ses projets quant à ses nouvelles fonctions. Elle doit donner une conférence de presse sur le sujet ce matin à Montréal, à la Bibliothèque nationale, en présence de la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin.

«Mme Bissonnette est la personne idéale pour diriger cette institution nationale, a déclaré la ministre Beaudoin en annonçant hier, à Québec, la nomination. C'est une femme de caractère, de leadership. Elle saura, grâce à sa grande notoriété, donner à la Grande Bibliothèque du Québec le rayonnement international et national que nous souhaitons.» Mme Beaudoin a souligné les qualités de gestionnaire que la nouvelle présidente a démontrées, notamment en poste au *Devoir*. «Elle a redressé le journal, l'a ramené à la rentabilité, a révisé en profondeur son contenu, sa présentation et sa mise en marché», dit-elle. Répondant à une question

VOIR PAGE A 8: BISSONNETTE

■ À lire en page A 6, le dernier éditorial de Lise Bissonnette: Post-scriptum

La réunion de Saskatoon

Le Québec ne doit pas être un obstacle au compromis

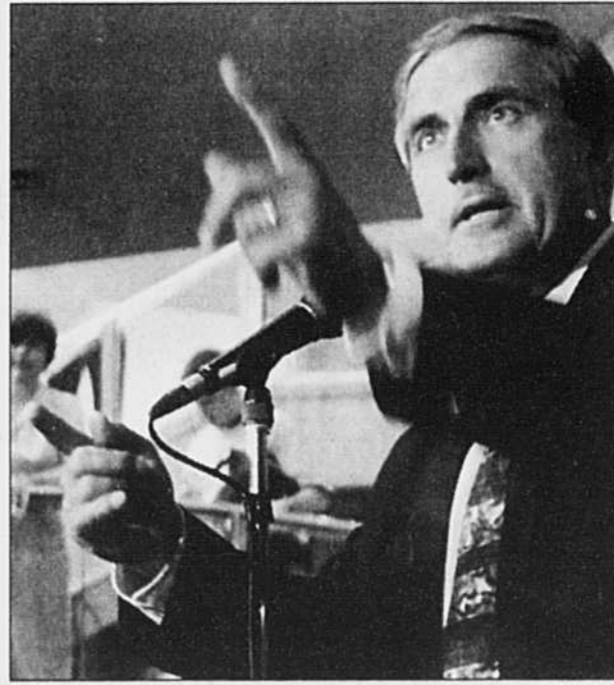
Les premiers ministres ne veulent pas d'une attitude d'affrontement avec Ottawa

MANON CORNELLIER ENVOYÉE DU DEVOIR À SASKATOON

Le Québec est plus que le bienvenu à la table de négociations sur l'union sociale, mais il n'est pas question que les autres provinces ferment la porte à tout compromis ou adoptent une attitude de confrontation face à Ottawa simplement pour assurer sa participation, ont indiqué les premiers ministres provinciaux lors de leur arrivée à Saskatoon, hier, pour leur conférence annuelle de deux jours.

«[Les premiers ministres] pourraient modifier le consensus, c'est possible. [Le premier ministre] Bouchard et le ministre Brassard s'intéressent au consensus actuel, c'est bien. Mais l'étape suivante s'ouvre sur deux choix. Un consensus à jamais et tout est paralysé, et on peut prédire le résultat. Ou on endosse le consensus mais, en tant qu'hommes de bonne volonté, on fait preuve de flexibilité et d'accommodation», a dit en entrevue au *Devoir* le président de la conférence, le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow. «Ma position est ferme, mais j'ai l'esprit ouvert et tout le monde devrait se présenter ainsi aux négociations sinon ce ne sont pas des négociations», a-t-il aussi déclaré.

Accusé hier par le premier ministre québécois, Lucien Bouchard, d'avoir été trop mou face au premier ministre Jean Chrétien, M. Romanow a aussi répliqué, en conférence de presse, que vouloir faire mieux fonctionner le pays



ROY ROMANOW, PREMIER MINISTRE DE LA SASKATCHEWAN ET PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DE SASKATOON.

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

L'Irak rompt les ponts avec les inspecteurs de l'ONU

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Bagdad — L'Irak est à nouveau sous les feux de la rampe de l'actualité internationale. Bagdad a en effet décidé hier de suspendre totalement sa coopération avec la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (UNSCOM) et a repris une vieille exigence d'un rééquilibrage des équipes d'inspecteurs, demandant que le siège de cette commission soit transféré de New York à Genève ou à Vienne.

La décision des instances dirigeantes irakiennes a été annoncée quelques heures après une recommandation du Parlement de cesser la coopération avec l'UNSCOM, au lendemain de l'échec des discussions avec son chef, l'Australien Richard Butler. M. Butler se trouve à New York où il doit faire rapport au Conseil de sécurité, aujourd'hui, sur l'échec de sa mission. La première réaction de Washington est marquée au coin de la prudence, les États-Unis préférant juger Saddam Hussein «sur les actes, pas sur les mots». Washington estime en effet que la décision irakienne est «de la rhétorique politique». «Nous avons déjà vu par le passé cette sorte de pétulance.»

L'Irak vient en effet d'informer les Nations unies de sa décision, priant de plus l'ONU d'œuvrer pour lever l'embargo. Dans une lettre au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, rendue publique à Bagdad, le vice-premier ministre Tarek Aziz affirme que son pays a «coopéré avec les équipes de la Commission spéciale chargée du désarmement

VOIR PAGE A 8: IRAK

Feuilleton

Une journée dans la vie d'Eugenio Lorca

CHRISTIANE LAHAIE

Épisode 5

Prenez un chauffeur de taxi que ses dettes de jeu ont séparé de son gagnepain et appelez-le Eugenio Lorca. Ensuite, donnez-lui un colis à livrer à un certain Angel Stone. Ajoutez une pincée de claustrophobie, quelques contrariétés et un soupçon de doute, pour faire plus vrai. Mettons le tout à cuire à 35 degrés Celsius, un jour d'été dans l'est de Montréal. Si l'on se montre assez patient, l'on pourra déguster d'ici quelques jours, et qui sait?, peut-être rencontrer enfin cet intrigant Angel Stone que Lorca poursuit avec tant d'acharnement.

Acharnement, oui, c'est le mot. Mais on pourrait renchéir en parlant d'opiniâtreté, d'insistance, d'entêtement ou d'obstination. D'une façon ou de

l'autre, Eugenio Lorca s'était promis de remettre à Angel Stone le paquet qu'on lui avait confié et dont l'emballage, faut-il le préciser, commençait à se décomposer tant Lorca avait les paumes humides. Il sentait également une vague d'agressivité monter en lui; il se percevait comme le jouet d'une machination ourdie dans le but inavoué, mais évident, de le déstabiliser, de lui faire perdre pied, quoi. «Voilà, je commence à devenir paranoïaque», se dit Lorca lorsqu'il opta pour l'escalier afin d'éviter la cabine mal climatisée de l'ascenseur.

Or, lorsqu'il eut atteint le 15^e étage, il croisa le concierge qui, cette fois, s'était muni d'une vadrouille si sombre que Lorca pensa qu'il était en train de souiller les marches plutôt que de les nettoyer. Il n'avait pas remarqué à quel point le concierge paraissait décharné et perdu au milieu de sa combinaison de travail dont les rayures verti-

cales l'amincissaient encore davantage.

— Vous n'avez pas trouvé votre homme à ce que je vois...

Lorca s'arrêta à sa hauteur et lui montra le colis; au point où il en était, il pouvait demander conseil au premier venu.

— Angel Stone. L'ange de pierre... C'est beau, ça, l'ange de pierre, vous ne trouvez pas? C'est oxymorique: l'air et la terre, la réalité et les songes. J'ai étudié en littérature, vous savez, et j'ai déjà écrit quelque chose qui ressemblait à ça. Oui, je suis poète. Mais la poésie, de nos jours... Eh bien, on n'en vit pas tellement... Mais écoutez plutôt:

Mes mains comme si de rien n'était des ailes froissées sur ta nuque de glaise,

VOIR PAGE A 8: FEUILLETON

MÉTÉO

Montréal Ensoleillé, ennuagement en soirée. Max: 27 Min: 13
 Québec Ciel variable Max: 27 Min: 13
 Détails, page B 6

INDEX

Agenda B 6 Idées A 7
 Annonces B 6 Le monde A 5
 Avis publics B 4 Les sports B 5
 Culture B 8 Montréal A 3
 Économie B 2 Mots croisés B 6
 Éditorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com



• LES ACTUALITÉS •

Phase I de la ligne Hertel-Des Cantons

Québec adopte le décret d'expropriation

Il fallait des mesures pour assurer l'approvisionnement de la Montérégie, dit Chevrette

Québec est allé de l'avant, hier, en ayant recours au décret d'expropriation pour construire sa phase I de la ligne Hertel-Des Cantons. Qualifiant les travaux d'essentiels, le ministre de l'Énergie, Guy Chevrette, est finalement passé outre l'opposition de propriétaires, qui porteront leur cause devant les tribunaux. Au même moment à la MRC des Laurentides, de nouvelles protestations se sont fait entendre contre le tracé d'une ligne qui aurait été décidé unilatéralement par Hydro-Québec.

LE DEVOIR ET
LA PRESSE CANADIENNE

Québec va de l'avant et adopte un décret d'expropriation pour construire la phase I de la ligne Hertel-Des Cantons.

«Il fallait que les mesures soient prises pour assurer l'approvisionnement en énergie de la Montérégie, de l'Outaouais et de la région de Montréal», a déclaré le ministre de l'Énergie, Guy Chevrette, en confirmant que le conseil des ministres avait adopté hier, en séance régulière, le décret d'expropriation.

Au moment même où le ministre faisait cette déclaration, de nouvelles protestations s'élevaient, de la MRC des Laurentides cette fois, où le projet de construction d'une ligne de transport d'électricité de 315 kV est à l'étude à Hydro-Québec. Là encore, on accusait la société d'État de ne consulter les autorités locales que pour la forme et de ne s'en faire qu'à sa tête sur le choix du tracé.

Parlant du décret d'expropriation dans le cas de la ligne Hertel-Des Cantons, le ministre Chevrette a déclaré qu'il «était essentiel de parfaire le bouclage du réseau pour les régions particulièrement touchées l'hiver dernier lors de la crise du verglas». Le décret a pour effet d'autoriser Hydro-Québec à exproprier les terrains et immeubles qu'elle juge nécessaires pour la première phase des travaux. Cette phase doit être complétée cet automne afin d'assurer un approvisionnement en électricité sécuritaire pour l'Estrie et la grande région de Montréal.

Ces travaux de consolidation du réseau par la mise en place d'une ligne de 735 kV coûteront 290 millions au total.

Le certificat d'autorisation pour que les travaux aillent de l'avant a également été émis hier par le ministère de l'Environnement.

Des propriétaires en Estrie — une quarantaine selon M. Chevrette — s'opposent toujours au tracé choisi

par Hydro-Québec et promettent de porter l'affaire devant les tribunaux.

Ces contestataires ont l'appui du Parti libéral du Québec, qui a mis de l'avant un autre tracé pour le passage de la ligne.

Mais M. Chevrette a pourfendu cette solution hier, soulignant qu'elle comportait quatre inconvénients majeurs:

■ elle coûterait 120 millions de plus que la solution actuelle;

■ il manquerait 1300 MW pour satisfaire la demande en courant sécuritaire;

■ il faudrait construire un poste hydroélectrique additionnel;

■ toute la région de l'Estrie ne serait pas protégée en cas de panne.

«Pour quelqu'un qui vient de l'Estrie, il va falloir que [le chef libéral] Jean Charest pense aux Estriens», a ironisé le ministre Chevrette.

Il a rappelé que le gouvernement avait pris l'engagement de sécuriser le réseau hydroélectrique à la suite des incidents de l'hiver dernier et que la population appuyait la démarche gouvernementale à 90%.

«Le verglas n'arrive pas une fois tous les 150 ans», a rappelé le ministre en soulignant que trois verglas majeurs ont frappé le Québec depuis deux ans.

Nouvelles protestations dans la MRC des Laurentides

En ce qui a trait aux protestations entendues plus au nord, du côté de la MRC des Laurentides, on se voulait

rassurant hier au bureau du ministre. On y rappelait que les travaux, qui relieront le poste de Grand Brûlé, près de Saint-Jovite, à celui de Vignan, situé à Gatineau, et qui s'inscrivent dans la phase II du projet de consolidation du réseau, ne doivent pas être entrepris avant l'an prochain. D'ici là, ajoutait-on, il y aura les audiences publiques du comité Harvey où les mécontents pourront se manifester et faire valoir leurs arguments. Ces audiences commenceront la semaine prochaine et dureront une soixantaine de jours.

Ces arguments ne convainquaient nullement le préfet de la MRC, Claude Cousineau. «Je doute que le comité Harvey puisse changer grand-chose, a-t-il déclaré hier, avec Hydro-Québec et le gouvernement du Québec qui sont main dans la main. Il me semble être surtout là pour que ça paraisse bien.»

Le préfet en a lourd sur le cœur. Le 5 mai dernier, Hydro-Québec arrive avec un projet de tracé que l'on prétend définitif et qui passe sur le territoire de cinq municipalités de la MRC. Les 24 municipalités membres de la MRC, qui compte 35 000 habitants, jugent les impacts du projet acceptables et lui donnent leur accord.

Mais dix jours plus tard, Hydro-Québec efface tout et arrive avec un autre tracé, qui passe plus au nord que le premier, et traverse cette fois, sur près de 25 km, le secteur considéré comme le plus beau de la municipalité d'Amherst. Selon Hydro-Québec, le corridor nord causera

moins d'impacts environnementaux négatifs que le corridor sud.

À la MRC des Laurentides, on n'est pas du tout de cet avis. On déplore que le projet de ligne de haute tension traverse la route 323 et le chemin Vendée, deux routes touristiques importantes, la piste cyclable interrégionale reliant le corridor aérobie et le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, un sentier de randonnée pédestre, un ravage de cerfs, de belles érablières et une vingtaine de cours d'eau.

Piqués au vif par ce nouveau projet qu'ils rejettent unanimement, les membres de la MRC mettent des firmes spécialisées sur l'affaire pour mettre au point une alternative. Celle-ci est rejetée en moins de deux par les experts d'Hydro-Québec. «On vous dira chez Hydro-Québec, disait M. Cousineau hier, que notre alternative augmenterait les coûts d'installation de sept millions. Mais on ne dira pas que le corridor sud, qu'on avait accepté, en coûtait dix millions de moins que le corridor nord.»

«Hydro-Québec outrepassait clairement ses droits», ajoutait-il. Convaincu que la société d'État ne trahira pas après les audiences du comité Harvey pour mettre en branle ses travaux, et se sentant fort de l'appui de la population du territoire, le préfet promettait hier une lutte de tous les instants contre le projet tel que formulé.

EN BREF

Détective poignardé

Toronto (PC) — Environ 200 policiers ont passé au peigne fin un quartier de l'est de Toronto, hier, dans l'espoir de découvrir des indices permettant d'élucider le meurtre d'un détective de la police torontoise, survenu mardi soir. L'agent Bill Hancox, 32 ans, qui était policier depuis neuf ans, a été poignardé plusieurs fois à la nuque et à la poitrine lorsqu'il sortait d'un centre commercial de Scarborough après avoir acheté une boisson gazeuse. M. Hancox, qui laisse dans le deuil sa femme enceinte et une fillette de deux ans, enquêtait depuis un certain temps sur une série d'entrées par effraction.

Nicolet rectifie

(Le Devoir) — Le président de la commission Nicolet a nié les propos que lui avait attribués mardi la présidente du Comité du Val Saint-François, Monique Fournier, voulant qu'il formule ses recommandations sur la ligne de 735 kV entre les postes Hertel et Des Cantons dès la levée des audiences de Richmond, dans la MRC du Val Saint-François, le 3 septembre, sans attendre la fin de ses propres travaux. Les recommandations de la commission seront rendues publiques à la fin des travaux, soit vers la fin novembre 1998. Les citoyens du Val Saint-François, qui s'opposent farouchement à la construction d'une ligne électrique en Montérégie traversant leur territoire réclament un moratoire sur les travaux d'Hydro au moins jusqu'au 3 septembre, date à laquelle la commission Nicolet, chargée d'élucider les causes techniques de l'effondrement du réseau électrique d'Hydro-Québec lors de l'épisode du verglas de janvier, aura terminé ses audiences à Richmond. Ils espéraient que le président, Roger Nicolet, fasse immédiatement des recommandations au sujet de la ligne.

L'armée nie

Ottawa (PC) — Les Forces armées canadiennes affirment qu'il n'y a jamais eu de fuite d'information émanant d'un présumé cercle de consommateurs de drogue œuvrant à un centre d'écoute électronique, et ce malgré les inquiétudes du député réformiste Art Hanger. Le colonel Patricia Samson, qui agit comme chef du service de police militaire des Forces armées, a répété hier qu'il n'existait aucune preuve permettant d'établir que des présumés consommateurs de drogue de la station Leitrim auraient refilé des informations confidentielles à des membres du crime organisé. Un présumé cercle de consommateurs de drogue avait fait l'objet d'une enquête, il y a trois ans, mais la procédure avait échoué. Bien qu'aucune accusation n'ait été portée, une révision de l'enquête, l'automne dernier, avait permis de conclure que celle-ci était tombée à l'eau à cause d'enquêtes inexpérimentées et maladroites. M. Hanger a affirmé hier que la sécurité de la station — qui espionne, entre autres, des grands trafiquants de drogue pour les gouvernements canadien, américain, britannique et australien — avait été compromise par la présence d'un groupe de consommateurs de drogue.

Décès d'un grand universitaire

(Le Devoir) — Les funérailles de Léonce Beaupré, qui a consacré sa vie à l'éducation, ont été célébrées hier à Sainte-Foy. M. Beaupré est décédé le 31 juillet dernier. Il était directeur au bureau de planification et d'études institutionnelles à l'Université Laval et président de la Commission des universités sur les programmes. Il fut auparavant sous-ministre adjoint aux affaires universitaires et scientifiques au ministère de l'Éducation et directeur général à l'éducation des adultes ainsi que directeur du cégep Bois-de-Boulogne.

Commission d'enquête Poitras

Le désenchantement des délateurs de la SQ

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La commission Poitras s'est intéressée hier à la gestion des délateurs faite par la Sûreté du Québec et à la récrimination majeure de ceux-ci, à savoir l'impossibilité de changer d'identité une fois qu'ils ont témoigné contre leurs anciens complices.

Le capitaine Lionel Carbonneau, qui a géré le service des délateurs pendant deux ans, jusqu'en mai dernier, a indiqué que, sur la trentaine d'ententes intervenues avec des délateurs pendant cette période, un seul changement d'identité avait été réalisé.

«Presque toutes les ententes prévoient un changement d'identité», a pourtant dit le capitaine Carbonneau. «N'est-ce pas un des éléments fondamentaux qui fait que la personne accepte de devenir délateur?», a demandé le commissaire André Perreault.

«C'est un des éléments fondamentaux qui lui permet de penser qu'il pourra refaire sa vie en dehors du milieu criminel», a répondu le témoin.

Les commissaires ont cherché à savoir pour quelles raisons les délateurs n'avaient pas réussi à obtenir l'avantage principal qu'ils recherchaient en retour de leur témoignage, soit un nouvel état civil, de nouveaux papiers, un nouveau passeport, un nouveau permis de conduire, etc.

Le témoin Carbonneau a expliqué que les délateurs n'avaient pas réuni les conditions nécessaires, que la plupart n'avaient pas réussi à payer leurs dettes. D'autres avaient des pensions alimentaires à payer, ce qui les excluait dès le départ.

La même impossibilité se présente dans le cas de familles reconstituées si la personne qui veut changer d'identité n'est pas le père biologique de l'enfant. «Plusieurs ne l'auront jamais à cause de ça», a dit le témoin.

«Souvent les délateurs se plaignent qu'un changement d'identité leur a été

promis mais ne leur a pas été donné. Dans les faits, on leur a offert un changement d'identité, ils ont été avisés des exigences, mais ils ne répondent pas aux normes.»

«L'individu est-il au courant de toutes ces contraintes quand il s'engage à être délateur?», a demandé le commissaire Perreault.

Le témoin a assuré que ces explications lui sont fournies verbalement. «Ne serait-il pas utile que ces informations se retrouvent dans l'entente?», a poursuivi M. Perreault.

«Vous avez raison. On pourrait les résumer», a concédé le témoin.

Quand le capitaine Carbonneau a pris la direction du service du contrôle des sources, la SQ n'avait que sept ou huit délateurs actifs. Quand il a quitté, elle en comptait 34 ou 35. Cette augmentation est liée aux activités de l'escouade Carcajou dans le milieu des motards criminels, a-t-il expliqué.

Une vérification interne de ce service a été demandée par le directeur général adjoint aux enquêtes criminelles, Jean Bourdeau. Celui-ci viendra bientôt témoigner devant la commission Poitras.

Par ailleurs, M. Carbonneau est maintenant l'adjoint du directeur des affaires internes. Il dit avoir été sélectionné parmi six candidats.

Pourtant, pendant toutes les années où il a été gestionnaire aux enquêtes criminelles, M. Carbonneau n'a jamais cru bon de déposer une seule plainte aux autorités disciplinaires. Il préférerait régler ça à son niveau.

«Avant d'aller m'asseoir là [aux affaires internes], je ne savais pas ce que c'était», a-t-il laissé tomber.

Son nouveau supérieur, l'inspecteur-chef Paul Quirion, est sur la liste des témoins devant être entendus au cours des prochaines semaines.

Aujourd'hui, le capitaine Mario Rancourt, responsable du service de l'écoute électronique, poursuivra son témoignage amorcé brièvement hier.



Cette enfant veut autre chose qu'un jeu vidéo.

Collectes de sang pour les prochains jours
Semaine du 3 août au 7 août 1998

Les lundi et mercredi de 10 h à 17 h 30
et les mardi et jeudi de 10 h à 19 h 30

Centre des donneurs de sang — Montréal
Centre commercial Maisonneuve, 2992, rue Sherbrooke Est (Métro Papineau)
À noter que le vendredi 7 août le Centre des donneurs sera fermé.

Le lundi 3 août 1998, à Saint-Bruno

chez Automobiles Niquet Inc.
1905, boul. Sir-Wilfrid-Laurier (route 116), de 14 h 30 à 20 h
Objectif: 150 donneurs

Le mercredi 5 août, à LaSalle

à la Caserne des pompiers
1300, avenue Dollard, de 14 h 30 à 20 h 30
Objectif: 300 donneurs

Le jeudi 6 août, à Boucherville

à la Caserne des pompiers
600, chemin du Lac, de 10 h à 20 h 30
Objectif: 375 donneurs

Info-Collecte

(514) 832-0873
1 800 343-SANG

Donnez du sang. Le plus beau des cadeaux.



Croix-Rouge
canadienne

Publié le samedi 22 août 1998



Rentrée

Culturelle

Tombée publicitaire le vendredi 14 août 1998

LE DEVOIR

LE DEVOIR

MONTREAL

La division s'amplifie

Un autre dirigeant d'Alliance Québec s'en va

Le directeur général, David Birnbaum, n'accepte pas le plan de William Johnson

Après le départ de Robert Bull, à la direction des communications, c'est au tour du directeur général, David Birnbaum, de quitter Alliance Québec pour cause de divergence de philosophie avec le nouveau chef William Johnson. Une démission qui officialise la radicalisation du groupe de pression anglo-québécois.

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Le directeur général d'Alliance Québec, David Birnbaum, donne sa démission à la suite de l'adoption du nouveau plan d'action du groupe d'intérêts anglophone.

Le schisme entre l'aile radicale et l'aile modérée d'Alliance Québec se matérialise. Alors que le comité exécutif adoptait mardi soir un nouveau plan d'action concrétisant le changement d'approche du groupe de pression, son directeur général, David Birnbaum, a annoncé sa démission.

Invoquant des «divergences philosophiques irréconciliables», M. Birn-

baum a déclaré qu'il n'aurait pas pu en toute honnêteté et en toute intégrité continuer son travail sous le leadership de William Johnson, le nouveau président élu le 30 mai dernier. «C'était la seule chose à faire considérant que M. Johnson, notre président dûment élu, prône un changement d'approche assez dramatique et qu'il a clairement souligné lors de son élection que notre approche traditionnelle appartenait au passé», une approche à laquelle le directeur général démissionnaire dit avoir beaucoup contribué. En poste depuis neuf ans, M. Birnbaum était plutôt associé à l'aile modérée de l'organisme de défense des droits des Anglo-Québécois.

«C'est possible d'être modéré tout en travaillant avec vigueur pour défendre les intérêts des anglophones. Mais M. Johnson ne semble pas d'accord avec cela. Est-ce que sa nouvelle approche rejoindra les intérêts de la communauté? C'est une question qui reste ouverte.»

Bill Johnson affichait malgré tout hier une candeur totale face à cette démission le visant personnellement. «J'ai été surpris, je ne m'attendais pas à ça. Lors de mon élection, il m'avait demandé si je voulais sa démission et j'avais dit non. Disons que ça arrive comme un cheveu sur la soupe.»

Reconnaissant que ce départ confirme la radicalisation d'Alliance Québec, M. Johnson a ajouté qu'il est survenu au moment même où huit membres du comité exécutif sur dix (les deux autres étant absents lors du vote) ont approuvé le nouveau plan d'action visant à «frapper l'opinion publique». Une campagne s'inscrivant selon M. Johnson, qui re-

fuse d'en dévoiler les détails pour l'instant, dans la foulée des six résolutions adoptées par l'assemblée générale lors du congrès annuel d'Alliance Québec, c'est-à-dire:

■ que l'anglais soit reconnu et proclamé langue officielle au Québec;

■ que les Québécois aient libre accès à l'école anglaise;

■ qu'une campagne de désobéissance civile, sous forme de non-paiement d'impôts et de taxes, soit organisée si le Québec se déclare unilatéralement souverain;

■ qu'une mission d'observation des Nations unies soit exigée lors de tout futur référendum provincial au Québec;

■ que soit exigé que le gouvernement du Québec n'utilise pas la force pour prendre en otage les peuples minoritaires du Québec en cas de sécession;

■ que soit exigé du gouvernement fédéral qu'il s'engage à ne pas permettre à un gouvernement sécession-

niste du Québec d'utiliser la force.

«Nous rompons avec le lobbying de coulisse, notre ancien style de dignité et de retenue. Nous allons, avec notre projet, être très high profile, nous allons être plus visibles. Nous avons bien perdu quelques membres depuis mon élection, mais nous en avons retrouvé environ 1400 [pour un total approximatif de 4000] et nous n'avons pas encore lancé notre campagne de recrutement en parallèle avec notre nouveau plan d'action de cet automne. Le leadership d'avant ne représentait pas la communauté anglophone: on nous appelait Compliance Québec.»

Cette démission s'ajoute à celle de Robert Bull, directeur des communications, qui a également quitté pour des raisons de divergences d'approche. Depuis l'élection de Bill Johnson, les consultants en éducation et en santé et services sociaux, Hugh Auger et Richard Silver, ont eux aussi déserté l'organisation, quoique pour des raisons personnelles.

EN BREF

Non à la Feria

(Le Devoir) — La Feria de Montréal, qui doit se tenir les 5 et 6 septembre au Centre Molson, est contestée par des associations qui se portent à la défense des animaux; ces groupes font pression sur le Centre Molson pour annuler les combats de taureaux (taurada) qui se dérouleront à la portugaise, c'est-à-dire sans mise à mort des 12 bêtes qui proviendront d'élevages mexicains. *The Gazette*, dans son édition d'hier, cite des porte-parole de l'Animal Alliance of Canada et de la World Society for the Protection of Animals, qui estiment possible d'invoquer un article du Code pénal canadien pour bloquer la tenue de tels combats qu'ils jugent cruels pour les bêtes qui, de toutes manières, seront abattues dans les 72 heures suivant le déroulement de cette feria dont l'organisateur principal est Jules Nadeau. Un porte-parole du Centre Molson dit que l'événement aura lieu. «à moins que n'intervienne le gouvernement». M. Nadeau assure être muni de tous les permis requis pour la tenue de cette feria qu'il a l'intention de transformer en fête annuelle. Entre-temps, l'Animal Alliance of Canada mobilise divers groupes qui entreprennent, par courrier électronique, une campagne visant à convaincre Ronald Corey, président du Centre Molson, d'annuler les tauradas prévues.

Calculs rénaux

Découverte d'une nanobactérie à McGill

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Environ 7% des hommes adultes développent des pierres aux reins, un problème dont on ne connaît toujours pas la cause. Or deux scientifiques finlandais et un chercheur de l'université McGill sont parvenus à isoler et à photographier une bactérie qui serait possiblement responsable de ce phénomène chez les mammifères.

La nanobactérie, qui doit son nom à sa petite taille dix fois inférieure à celle d'une bactérie commune, a été découverte par le docteur Olavi Kajander et la microbiologiste Neva Çiftçioğlu il y a une dizaine d'années, puis photographiée par le minéralogiste Hojatollah Vali, directeur scientifique du centre de microscopie électronique de l'université McGill. Mais ce n'est que tout dernièrement qu'ils sont parvenus à établir un lien entre sa présence dans un organisme et l'occurrence de phénomènes de calcification parfois mortels (pierres aux reins et dans les glandes salivaires, épaissement des artères, présence de dépôts calcaires dans 95% des cancers du sein, etc.).

Les résultats de leur recherche ont été publiés le 7 juillet dernier dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*.

Dans certaines conditions propices à leur croissance, les nanobactéries ont la propriété de bâtir autour d'elles une coquille riche en calcium, le même dont sont constituées les calculs rénaux et autres dépôts calcaires

dans les tissus. D'ailleurs, dans chacune des 30 pierres analysées, les chercheurs ont trouvé des nanobactéries.

Des nanobactéries ont été décelées dans le sang de 5,7% des 1000 sujets humains étudiés par l'équipe de chercheurs de même que dans 80% des milliers de vaches testées.

«La communauté scientifique a pris beaucoup de temps à reconnaître notre travail, a expliqué le D^r Çiftçioğlu, parce que lorsque des bactéries sont présentes dans le sang, nous sommes malades. Dans le cas de la nanobactérie, une personne peut l'avoir sans s'en douter et ne développer que bien plus tard des problèmes. Environ 20% de toutes les maladies affectant les êtres humains présentent des phénomènes de calcification.»

Le trio n'est pas encore en mesure de déterminer comment la nanobactérie se loge dans l'organisme humain. Les chercheurs ignorent si elle se retrouve dans le lait de vache, si elle arrive à supporter la pasteurisation, et, dans l'affirmative, si elle pourrait être assimilée par les voies digestives des humains. Ils savent cependant qu'étant assez petite pour franchir les filtres de stérilisation du sang, la bactérie peut se retrouver dans les produits sanguins administrés lors de transfusions que subissent fréquemment les patients soumis à des séances d'hémodialyse. Les docteurs Kajander et Çiftçioğlu ont à cet égard découvert que 80% des patients soumis à l'hémodialyse d'un hôpital de Turquie avaient dans leur sang la nanobactérie.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Les chauffeurs de taxi ont gagné leur bataille. La Ville de Montréal a décidé de retirer son règlement qui abolissait le privilège de stationner en zone interdite pendant quelques minutes afin d'effectuer la livraison de petits colis.

Livraison de petits colis

La Ville retirera le règlement contesté par les chauffeurs de taxi

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La Ville a annoncé hier qu'elle fera marche arrière sur la nouvelle restriction imposée aux chauffeurs de taxi en matière de livraison de petits colis. Donnant suite à un souhait exprimé mardi par le maire Pierre Bourque, le Comité exécutif de la Ville a en effet annoncé qu'il invitera le Conseil municipal à amender le règlement contesté dès lundi prochain.

Le président de la Ligue de taxis de Montréal A-11, Fares Abou Malhab, s'est avoué un peu surpris, mais très heureux que la Ville revienne si vite sur sa décision. «C'est peut-être à cause des élections qui s'en viennent, disait-il, mais la situation a l'air de s'améliorer.»

La Ligue de taxis avait sonné l'alarme, la semaine dernière, à quelques jours de l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement leur retirant le droit de stationner 15 minutes dans une zone interdite pour faire la livraison de petits colis, réservant ce privilège aux compagnies de livraison. Pierre Bourque, qui avouait avoir appris l'existence de ce règlement dans les journaux, s'était montré sympathique, mardi, à la cause des chauffeurs de taxi et avait annoncé que le parrain du projet en question, le conseiller Pierre-Yves Melançon, allait

rencontrer leurs représentants hier matin pour discuter de la question.

Responsable de la circulation au comité exécutif, Pierre-Yves Melançon a émis un communiqué au terme de cette rencontre dans lequel il déclare que le règlement contesté avait été élaboré de bonne foi, «de concert avec plusieurs intervenants liés à la question de la circulation et du stationnement à Montréal». «Il s'avère, reconnaît-il, que cette exemption de 15 minutes était importante pour l'industrie du taxi, et nous allons la rétablir.» Il a promis que les préposés au stationnement feront preuve de tolérance d'ici là. M. Melançon avait jusqu'à présent expliqué le nouveau règlement, qui risquait, selon les chauffeurs, de les priver de 20% de leurs revenus, en disant que «les taxis sont là pour transporter des personnes et non pas des colis.»

Le conseiller a profité de l'occasion pour annoncer, hier, l'établissement d'une table de concertation qui réunira notamment les ligues de taxi, la Ville ainsi que le Service de police. Le président de la Ligue de taxis s'est réjoui de cette initiative. Il entend y discuter entre autres des quelque 3000 contraventions données aux chauffeurs de taxi et contestées par la Ligue devant la Cour suprême, de la place accordée en ville au nombre croissant de taxis ainsi que de l'acharnement des policiers dans leur surveillance qui relève, selon lui, du harcèlement.



La perfection déjà dans le boîtier.

Les horlogers suisses guidés par un souci de perfection exécutent au moins 150 étapes délicates pour sculpter la Rolex Oyster dans un bloc de métal. Le résultat est un «coffre-fort» miniature virtuellement inviolable dont l'étanchéité est garantie jusqu'à une profondeur d'au moins 100 mètres. Il n'est donc pas surprenant que la Rolex Oyster soit reconnue depuis 1926 comme la montre-bracelet la plus étanche au monde.

ROLEX

Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876



OYSTER PERPETUAL DATE



JONCTION

NOUVEAU PROGRAMME
DE FRANÇAIS
nouvelle TERMINOLOGIE

FRANÇAIS 1^{re} SECONDAIRE

Cahier d'apprentissage
288 pages, 12,95 \$

ÉRIC SIMARD

Le cahier d'apprentissage *Jonction* - première secondaire - a été conçu dans l'esprit du programme de français de 1995. Il couvre l'essentiel des contenus d'apprentissage relatifs au fonctionnement de la langue: grammaire de la phrase, orthographe grammaticale, conjugaison et lexique.

Conçu pour amener l'élève à réfléchir à la grammaire, *Jonction* guide l'élève et l'enseignant ou l'enseignant à travers la démarche d'apprentissage. Les nombreuses notes explicatives, synthèses et procédures permettent également à l'élève d'utiliser *Jonction* comme outil de référence. De plus, la conception de ce cahier d'apprentissage permet son utilisation avec tous les manuels de base.

Jonction se veut un outil rigoureux, mais convivial. Il permet à l'élève d'améliorer de façon significative ses compétences en écriture et sa compréhension des phénomènes linguistiques. À l'enseignant ou à l'enseignante, il offre une planification simplifiée et un accompagnement de qualité dans l'enseignement de la langue.

LES ÉDITIONS
LA PENSÉE inc.

4243, rue Beaubien Est, bureau 1
Montréal (Québec) H1T 1S5
Téléphone: (514) 593-1144
Sans frais: 1 800 667-5442
Télécopieur: (514) 593-6380
Adresse Internet: http://www.lidex.qc.ca

EN BREF

Deux Hilton coupables de voies de fait

(PC) — Le benjamin de la famille Hilton, Jimmy, 26 ans, et son père Dave, ont plaidé coupable, hier à Montréal, à une accusation de voies de fait ayant causé des lésions corporelles. Jimmy Hilton a été condamné à six mois de prison. Il y est d'ailleurs depuis le 10 juin. Quant au père, il a été condamné à une amende de 1000 \$. Le 31 mai, le père et le fils Hilton avaient tabassé un homme de 63 ans dans un magasin de Lasalle, lors d'une querelle à propos d'un disque compact. La victime, Gaston Chartrand, a eu la mâchoire fracturée à la suite de cette altercation.

Grand solde d'été

au Club 402-HOMME 50% et plus

Costumes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 950 \$ Solde 399 \$
Vestes d'été, importés d'Italie laine = coton = lin	reg. 695 \$ Solde 299 \$
Pantalons 100 % laine, importés d'Italie	reg. 195 \$ Solde 99 \$
Pantalons 100 % coton, importés d'Italie	reg. 150 \$ Solde 75 \$

1118, rue Sainte-Catherine O., Suite 200, Montréal (Québec) H3B 1H5
tél.: 861-3636

Du lundi au vendredi de 9h30 à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

• LES ACTUALITÉS •

Conférence des premiers ministres provinciaux

Bouchard ne se fait pas d'illusions

Le premier ministre accuse le fédéral de vouloir diviser les provinces

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le premier ministre Bouchard se présente à la Conférence des premiers ministres des provinces en étant solidaire de ses homologues des autres provinces sur l'union sociale canadienne. Toutefois, M. Bouchard ne se fait pas d'illusions sur la survie de la proposition provinciale devant l'intransigeance du gouvernement fédéral, qu'il accuse de vouloir diviser les provinces entre elles.

«J'ai espéré, sans me faire d'illusions bien sûr, parce que les expériences que nous avons vécues dans ce genre de situations nous ont appris à être prudents. Je vois bien que le gouvernement fédéral essaie de diviser les provinces.»

Il croit qu'Ottawa cherche à diluer les enjeux afin d'amener les provinces sur une voie qui les éloignerait de la vraie solution. Il croit que le gouvernement de M. Chrétien est prêt à user de subterfuges pour obtenir un compromis des provinces sur l'union sociale canadienne. Avant de prendre l'avion pour Saskatoon, hier, il a d'ailleurs été très dur envers les positions «centralisatrices» d'Ottawa.

«Dans le fond, c'est un débat avec un gouvernement très têtu, très intransigent, très arrogant dans ses rapports avec les provinces. C'est l'idée qu'incarnerait M. Chrétien, M. Dion et les grands mandarins du Conseil privé. C'est une résurgence d'un fédéralisme dépassé, très autoritaire, dominateur, comme dirait M. Bourassa, que n'acceptent plus les provinces. C'est ça qui est en cause maintenant.»

Il ajoute cependant que le gouvernement fédéral n'aura pas d'autre choix que de reculer si le front commun se maintient entre les provinces. A Saskatoon, Québec compte mettre tout son poids dans la balance pour appuyer cette position commune si elle continue de graviter autour d'une solution collant toujours aux demandes traditionnelles du Québec. Cette solution passe par une limite serrée du pouvoir fédéral de dépenser et permet aux provinces de se retirer de programmes sociaux fédéraux avec pleine compensation financière.

Le premier ministre québécois s'inquiète notamment de l'attitude de son homologue de la Saskatchewan, Roy Romanow, dans ce dossier, et plus particulièrement à la suite de sa réunion avec le premier ministre Chrétien la semaine dernière.

«Le fédéral, au fond, n'a pas modifié ses positions et la proposition qui avait déjà été annoncée dans le discours du Trône. Il ne change rien en réalité, soit aux bourses du millénaire, soit à ce que souhaiteraient les provinces dans le respect de la Constitution et de la liberté des provinces de gérer les programmes dans leurs propres compétences.»

Par-dessus tout, le premier ministre Bouchard veut éviter que le Québec se retrouve au sein d'un front commun qui risque de s'effriter avec le temps.

«Je souhaite qu'il y en ait un et je vais essayer de convaincre mes collègues de maintenir les positions déjà adoptées à l'intérieur de leur propres travaux. Ce n'est pas nous qui les avons forcés à adopter ces positions.»



Lucien Bouchard

Occupation d'une scierie en Gaspésie

Les Micmacs ont jusqu'à midi pour accepter une offre de Québec

Chevrette propose de racheter le bois coupé illégalement

Le ministre délégué aux affaires autochtones a fait une offre aux Micmacs traditionalistes qui occupent une scierie en Gaspésie, mais il n'acceptera pas de réponse négative. Si tel était le cas, Québec prendrait semble-t-il les grands moyens.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Québec offre d'acheter le bois coupé illégalement par les Micmacs traditionalistes de Listuguj, dans la région de Pointe-à-la-Croix en Gaspésie, afin de faire cesser les moyens de pression des autochtones qui occupent la scierie GDS depuis une dizaine de jours. Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevrette, en a fait l'annonce hier en précisant que les Micmacs avaient jusqu'à midi aujourd'hui pour donner une réponse au gouvernement.

Sinon, le gouvernement prendra les moyens mis à sa disposition pour faire reprendre le travail à la scierie. Le ministre Chevrette n'a toutefois

pas voulu donner plus de détails hier sur une éventuelle intervention de la police, même s'il a évoqué la participation du ministère de la Sécurité publique, responsable de la Sûreté du Québec.

«La récréation sera terminée, a-t-il simplement indiqué. Ça veut dire que le travail va reprendre [à la scierie GDS] avec les moyens légaux, normaux, traditionnels. On n'est pas dans une société où un dissident d'une communauté ou un groupe de dissidents va conduire le Québec ou sa propre communauté.»

La valeur du bois coupé par le groupe de travailleurs autochtones, dirigé par Gary Metallic, s'élèverait à près de 100 000 \$. Dans l'offre faite aux Micmacs, le gouvernement veut payer, sur la base du prix du marché, le travail effectué pour les bois

coupés sans permis sur les terres publiques.

Le groupe de Micmacs traditionalistes coupe du bois sur le territoire de la scierie GDS depuis 23 jours et a bloqué l'accès de l'entreprise de Pointe-à-la-Croix il y a 13 jours pour, disait-il, faire valoir ses droits de coupe en forêt publique. Les autochtones ont également distribué des tracts le long de la route 132 en Gaspésie. Ils attendaient une offre du gouvernement québécois avant de mettre fin à leurs moyens de pression qui affectent 125 travailleurs de la région.

D'autre part, le ministère de M. Chevrette continue des négociations, qui vont «très bien» selon le ministre, avec le Conseil de bande des Micmacs pour conclure une entente de développement économique. Il s'agit d'un accord de création d'emplois qui s'adresse principalement aux travailleurs forestiers.

Quelques entreprises forestières de

la région auraient également exprimé leur intention de contribuer à la création d'emplois dans cette région. L'objectif serait d'employer des travailleurs autochtones ou d'accorder des contrats à des entreprises micmacs.

Par l'intermédiaire d'un représentant spécial, Bernard Mathieu, le gouvernement québécois discute présentement avec le Conseil de bande micmac dirigé par Ronald Jacques, mais refuse d'entreprendre des négociations directes avec le groupe traditionaliste de



Guy Chevrette

Gary Metallic.

«S'il y en a un qui doit comprendre ce qu'est un système démocratique, c'est bien M. Metallic, qui a lui-même siégé au Conseil de bande. Je suis persuadé que, s'il avait gagné ses élections, il demanderait au gouvernement du Québec de respecter le Conseil de bande de Restigouche.»

Marois proposera un nouveau document sur les universités

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La ministre de l'Éducation, Paule Marois, prépare un nouveau document sur les universités, qui sera rendu public à la mi-septembre.

En conséquence, la consultation qui devait avoir lieu au début de l'automne est reportée en novembre. De même, il va de soi que les groupes et individus n'ont plus à soumettre leur mémoire pour la fin août, comme c'était le cas précédemment.

Dans un communiqué envoyé aux responsables des divers organismes s'occupant d'éducation le mois dernier, Mme Marois informe les intéressés qu'elle a demandé à Pierre Harvey de préparer un «outil de consultation supplémentaire en vue de la poursuite des travaux».

Rappelons les faits. Le 20 février

dernier, la ministre de l'Éducation rendait public un document intitulé *Perspectives pour une politique gouvernementale à l'égard des universités québécoises*. Mme Marois annonçait du même coup une consultation autour de ce document.

Bien vite, cependant, les critiques se généralisèrent, l'ensemble du milieu universitaire jugeant que le document, à la fois trop général et trop incomplet, ne pouvait servir à une consultation digne de ce nom. En juin, Mme Marois rencontra les représentants des recteurs, des professeurs et des étudiants des universités qui confirmèrent leur opposition à la consultation. M. Harvey présidait la mini-consultation.

Mme Marois a donc choisi de préparer un second document — le sort réservé au premier reste imprécis — et de reporter la consulta-

tion à la fin de l'automne.

Interrogé sur le report de la discussion, le président de la Conférence des recteurs des universités du Québec et principal de l'université McGill, Bernard Shapiro, s'est montré plutôt content.

«Je n'aimais pas le premier document. Espérons que Mme Marois tiendra compte des réactions qui lui ont été communiquées. Le report de la consultation traduit un effort. La discussion s'engage», a-t-il déclaré hier.

M. Shapiro — et l'ensemble des recteurs — estime que le premier rapport ne pouvait être pris au sérieux, entre autres parce qu'il faisait peu de cas de l'autonomie et de la diversité des universités. Il estime aussi qu'il aurait dû contenir un choix d'options pour l'avenir.

Le président de la Fédération québécoise des professeurs d'uni-

versité, Roch Denis, n'est pas non plus mécontent mais a surtout hâte d'en savoir plus long sur le nouveau document.

«Mme Marois veut rajuster le tir. Elle a pris acte des remarques qui ont été formulées.» M. Denis souhaite que le document du mois prochain soit plus précis sur la recherche universitaire ainsi que sur le financement des institutions, mais il espère surtout qu'il sera axé sur la position du gouvernement vis-à-vis des universités.

M. Denis note qu'un grand nombre de personnes avaient été mobilisées pour la production du premier document et qu'un seul homme, semble-t-il, sera responsable du second. *«M. Harvey a tout un mandat entre les mains»,* laisse-t-il tomber. Enfin, M. Denis mentionne que la tenue d'élections à l'automne entraînerait l'annulation de la consultation.

Vice-président Finances et Administration

La direction du Devoir recherche un Vice-président Finances et Administration. La personne choisie assumera la responsabilité de la direction de l'exploitation financière et saura optimiser le rendement du journal en respectant ses objectifs ainsi que les normes d'exploitation existantes.

Ce poste relève directement de la Directrice du journal, Lise Bissonnette, et son titulaire fait partie du comité de direction en plus de diriger l'ensemble des activités de trésorerie, de planification stratégique, de commercialisation, de ventes, de production, de distribution, de gestion des ressources humaines et des technologies de l'information.

Afin de relever ce défi, le candidat sera bien entendu membre d'un ordre professionnel, soit celui des CA, des CMA ou des CGA, et aura également une solide expérience de direction financière, idéalement au sein d'une maison d'édition ou de publications à grand tirage, ou de sociétés de services. Et puisque cette personne représentera Le Devoir auprès de différents intervenants, il serait primordial qu'elle s'identifie bien à la vocation de ce dernier et qu'elle ait des aptitudes marquées pour les communications orales et écrites. De plus, elle devra faire preuve d'une éthique sans reproche, d'une pensée stratégique, d'un sens aigu des affaires, et de qualités lui permettant de gérer l'innovation et l'atteinte des résultats.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à Mme Sylvie Bérubé, en prenant soin de mentionner la référence #18714. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

Brassard & Associés
Recherche de Cadres inc.

1155, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 3430
Montréal (Québec) H3B 3T3
Télécopieur : (514) 875-4205
Tél. : (514) 875-9123
Courriel : sherube@brassard.ca

Pourquoi j'aiderais

OXFAM ? OXFAM-QUÉBEC

Pour porter
SECOURS
aux populations
menacées du

Sud-Soudan

L'urgence de la situation appelle votre don :

1-888-693-2697
ou (514) 937-1614
7 jours par semaine

OUI, je veux que mon don serve à Urgence-Soudan

Je paie par chèque ou mandat postal Prénom _____
à l'ordre de : OXFAM-QUÉBEC Nom _____
ou par Visa- OXFAM Visa Master Card Adresse _____
No. de la carte _____
Date d'expiration _____
Signature _____
Date _____
Code postal _____

MERCI de nous envoyer votre don et ce coupon dûment rempli à :
OXFAM-QUÉBEC, 2330, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 200, Montréal (QC) H3J 2Y2

OXFAM-QUÉBEC émet un reçu d'impôt pour tout don de 10 \$ et plus.
No. d'enregistrement : 11907 5091 RR0001

La Société canadienne d'hémophilie présente à Saskatoon

Les Canadiens appuient les victimes de l'hépatite C

HUGUETTE YOUNG
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Sondage favorable en main, la Société canadienne de l'hémophilie se rendra à la Conférence des premiers ministres à Saskatoon pour exhorter les provinces à indemniser sans plus tarder l'ensemble des victimes contaminées par le système du sang.

La présidente sortante de l'organisme, Durhane Wong-Rieger, estime que les gouvernements n'ont plus «d'excuses» pour justifier leur refus d'indemniser l'ensemble des victimes de l'hépatite C.

Avec ses collègues, elle s'envolait hier pour Saskatoon où elle espérait avoir un tête-à-tête avec plusieurs premiers ministres provinciaux. Elle a l'espoir de les convaincre de verser une aide financière aux victimes, peu importe la date à laquelle elles ont été contaminées.

«Nous voulons que les premiers ministres prennent position, a souligné hier Mme Wong-Rieger au cours d'une conférence de presse. Et nous voulons que le premier ministre Jean Chrétien envoie d'abord un signal, afin qu'ils [les premiers ministres provinciaux] soient en mesure de dire qu'ils étendent le programme d'indemnisation à toutes les victimes.»

L'appui de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique dans une moindre mesure est acquis, a précisé Mme Wong-Rieger. Reste à convaincre l'Alberta et le Manitoba, deux provinces clés, a-t-elle ajouté.

D'après le sondage mené au cours des deux dernières semaines de

juillet par ICR National Data Collection, les Canadiens considèrent l'affaire comme une question de «compassion» et estiment que les gouvernements ont «l'obligation morale» de dédommager les victimes.

Ce sont ces deux facteurs qui l'emportent sur des considérations de coût, de responsabilité légale et de jurisprudence. Les sondeurs ont interviewé 1640 Canadiens. La marge d'erreur est de 2,9 %.

Mme Wong-Rieger s'est dite surprise du résultat du sondage. Elle avait peur que le dossier des victimes de l'hépatite ne sombre dans l'oubli pendant les mois d'été.

Dans l'ensemble, 89 % des répondants sont d'accord pour que l'ensemble des victimes de l'hépatite qui «souffrent d'effets nocifs graves» soient dédommagées. Parmi ceux-ci, 53 % sont très favorables à cette idée, et 36 % y sont quelque peu favorables.

Environ 83 % des personnes interrogées pensent qu'il est injuste que les personnes contaminées avant 1986 ne soient pas admissibles à une aide financière. Environ 9 % sont d'avis contraire et 7 % des Canadiens n'ont pas d'idée là-dessus.

Les Québécois (91 %) et les gens de l'Atlantique (88 %) sont les premiers à dire qu'il y a une injustice à l'égard des personnes qui ont contracté la maladie avant 1986.

Avant que l'entente ne tombe à l'eau, Ottawa et les provinces avaient d'abord décidé de limiter l'aide financière aux personnes infectées entre 1986 et 1990, période pendant laquelle il était possible de prouver la négligence du gouvernement fédéral.

Publié le vendredi 14 août 1998

soyez à la page

vos rendez-vous mensuel...

Mode

Tombée publicitaire le vendredi 7 août 1998

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

Trois questions sur le Congo...

FRÉDÉRIC CHAMBON
LE MONDE

Vous êtes directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et spécialiste des questions africaines. Jean-François Bayart, êtes-vous surpris par les événements en République démocratique du Congo?

Ces événements étaient prévisibles dans la mesure où, depuis le début, Laurent-Désiré Kabila se trouve au centre d'un jeu d'équilibre très délicat entre ceux qui l'ont porté au pouvoir: Banyamulenges, «gendarmes katangais» venus d'Angola, troupes rwandaises et ougandaises. L'équilibre était d'autant plus précaire que M. Kabila n'a pas su trouver le soutien nécessaire au sein de la classe politique congolaise et qu'il a cherché à s'émanciper de ses tuteurs. De plus, la guerre au Kivu n'a jamais cessé, ce qui a fortement délégué au Rwanda et à l'Ouganda désireux de mettre fin aux rébellions opérant à partir de cette région.

Les Banyamulenges veulent-ils la partition du Kivu?

Il ne faut pas faire des Banyamulenges (Congolais tutsis d'origine rwandaise) de simples marionnettes des Rwandais. Il y a des divergences entre eux et Kigali. Leurs relations se sont nettement dégradées, les Banyamulenges reprochant aux autorités rwandaises de ne pas suffisamment les appuyer dans leur volonté de reconnaissance dans la région. Ils représentent une minorité et un mouvement armé qui ont du mal à trouver leur place dans un contexte de paix et qui disputent la terre riche, mais rare, de l'est de la RDC aux populations autochtones qui les considèrent comme des étrangers. Ils ont l'impression d'être délaissés par Kinshasa et souhaiteraient être davantage associés à l'exercice du pouvoir. Pour autant, je ne crois pas que la sécession soit possible.

Les troubles au Kivu menacent-ils l'ensemble de la région des Grands Lacs?

Nous pouvons assister à une nouvelle période de grand désordre en Afrique centrale. En fait, il s'agit d'une lutte des acteurs régionaux contre leurs ennemis intérieurs avec la RDC comme théâtre d'opérations. Les troubles dans l'ex-Zaïre ne constituent pas une guerre civile. Ils relèvent d'une guerre des Grands Lacs qui n'a jamais vraiment cessé et qui pourrait encore durer des décennies. Depuis le début, M. Kabila n'a été qu'un homme de paille, qu'un fondé de pouvoirs qui n'a pas été à la hauteur de la mission confiée par ses tuteurs. A cet égard, la crise actuelle révèle l'échec et la dangerosité de la politique américaine dans la région. Les Etats-Unis ont soutenu l'Ouganda et le Rwanda dans leur appui à M. Kabila, mais la manivelle a échappé à ceux qui voulaient la manipuler.

EN BREF

Accord sur le Timor oriental?

New York (AFP) — L'Indonésie et le Portugal ont décidé hier d'avoir des discussions «en profondeur» sur l'autonomie du Timor oriental et espèrent parvenir à un accord d'ici la fin de l'année, selon un communiqué officiel publié à New York. Le communiqué indique qu'au terme de deux jours d'entretiens sous l'égide des Nations unies entre les ministres des Affaires étrangères portugais Jaime Gama et indonésien Ali Alatas, les deux pays sont tombés d'accord pour «avoir des discussions en profondeur sur les propositions de l'Indonésie à propos d'un statut spécial, fondé sur une large autonomie, pour le Timor oriental». Les discussions auront lieu sans remettre en cause les positions de principe de base des deux parties, précise le texte. De hauts responsables officiels intensifieront leurs discussions sous la présidence du représentant spécial de l'ONU, Jamsheed Marker, et «il est espéré qu'un accord puisse être atteint avant la fin de l'année». La prochaine rencontre de ces hauts responsables est prévue d'ici la fin septembre à New York, selon le communiqué.

2084 Algériennes violées

Alger (AFP) — Il y a eu, de 1993 à 1998 en Algérie, 2084 cas de femmes violées par des membres de groupes armés tandis que l'on est sans nouvelle de 319 femmes qui ont été séquestrées par ces mêmes groupes, rapportait hier le quotidien *El-Khabar*, qui dit tenir son information de sources près du ministère de l'Intérieur. Des centaines de cas de viol ne font pas l'objet de plainte, car c'est un fait considéré comme une honte pour la famille. La presse et la télévision ont même rapporté le cas de jeunes filles répudiées et obligées de vivre dans des refuges après qu'elles eurent été violées ou seulement enlevées. Les fondamentalistes armés, s'appuyant sur des textes des premiers temps de l'Islam, considèrent les femmes comme un butin de guerre (*sabaya*), comme des esclaves sexuelles.

Finis les réfugiés au Mexique

Campeche (AFP) — Rigoberta Menchu Tom — Prix Nobel de la paix 1992 — a officiellement proclamé mardi la fin de l'époque des réfugiés guatémaltèques au Mexique. 20 000 de ces ex-réfugiés ont choisi de devenir citoyens mexicains. Ils s'inséreront dans les Etats de Quintana Roo et de Campeche. La vague de paysans mayas fuyant la répression avait été très forte dans les années 1980 — le père de Mme Menchu fut pour sa part tué lors d'un raid sur l'ambassade d'Espagne à Guatemala, pourtant occupée pacifiquement par des paysans. La fondation que préside Rigoberta Menchu ainsi que la Communauté européenne ont conclu un accord avec le gouvernement mexicain pour financer les infrastructures pour l'électricité et l'eau.

C'est confirmé, Hun Sen élu

Phnom Penh (AFP) — L'homme fort du Cambodge, Hun Sen, et son parti au pouvoir ont remporté les élections législatives du 26 juillet, a annoncé hier Commission électorale nationale. Selon les résultats officiels, diffusés à la télévision nationale, le Parti du peuple cambodgien (PPC) du second premier ministre a obtenu 2,03 millions de voix, soit 41,4 % des 4,9 millions de bulletins validés. Le PPC devance les deux principaux partis d'opposition, le FUNCINPEC royaliste, crédité de 1,55 million de voix (31,7%) et le Parti de l'ex-ministre des Finances Sam Rainsy (699 653 voix, soit 14 %).

Kinshasa menace de porter la guerre en territoire rwandais

«Le sursis accordé au Rwanda est terminé»

AFP, LE DEVOIR

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) a menacé hier soir «d'exporter la guerre au Rwanda» et appelé la communauté internationale à «traiter le Rwanda comme un Etat criminel».

Dans une déclaration à la Voix du peuple (radio officielle), le porte-parole du gouvernement a annoncé la levée du couvre-feu en vigueur depuis lundi soir. Cette mesure prendra effet dès ce matin.

D'une durée de trois jours, ce couvre-feu faisait suite à la rébellion des soldats banyamulenge, tutsis congolais d'origine rwandaise, soutenus selon Kinshasa par le Rwanda, à Kinshasa, à Goma et à Bukavu (est).

La levée du couvre-feu consacre le retour au calme dans la capitale de la RDC. Hier matin, le ministre de la Justice, Mwenze Kongolo, a indiqué que les forces armées avaient mis fin au soulèvement des Banyamulenge à Kinshasa.

«La communauté internationale a, depuis 1994, une sorte de comminatoire à l'égard du Rwanda suite au génocide (des Tutsis et des Hutus modérés). Mais cela ne doit pas constituer un motif de laisser la folie de grandeur rwandaise exporter au Congo ses contradictions internes», a dit M. Mumengi.

«Le sursis accordé au Rwanda est terminé. La communauté internationale doit le traiter comme un Etat criminel et condamner son infamie provocatrice», a lancé M. Mumengi.

«Le gouvernement de salut public lève les mesures de couvre-feu. A partir de demain (aujourd'hui), Congolais et Congolaises, reprenez le travail de la reconstruction nationale avec une vigilance plus qu'accrue», a indiqué M. Mumengi.

Dans l'est, les principales villes, Goma, chef-lieu du Nord-Kivu et Bukavu, capitale du Sud-Kivu sont passées

sous le contrôle des rebelles banyamulenge. De violents combats à l'arme lourde ont été signalés à Uvira plus au sud de Bukavu, selon des sources indépendantes à Bujumbura.

A Kitiona qui abrite une importante base militaire au sud-ouest, les combats se poursuivaient encore hier matin, selon le ministre de la Justice, Mwenze Kongolo.

Hier un ancien opposant au régime défunt du maréchal Mobutu Sese Seko, Arthur Zahidi Ngoma a été élu à Goma à la tête de la rébellion militaire, a indiqué la radio locale captée à Gisenyi, de l'autre côté de la frontière rwandaise.

«Valet de drogués»

Réagissant à l'AFP, le ministre congolais de l'Intérieur, Gaëtan Kakudji a qualifié M. Zahidi Ngoma de «valet des Rwandais et de drogués» qui a accepté d'être «colonisé par les Rwandais».

En visite en Zambie le président rwandais, Pasteur Bizimungu, a refusé toute implication de son pays dans la crise rwandaise, ajoutant qu'il pouvait s'y impliquer en cas de nécessité.

«A partir d'aujourd'hui, la guerre que nous impose le Rwanda cesse d'être la seule affaire des Forces armées congolaises pour devenir la guerre de tous les Congolais, la guerre de chacun des Congolais», a insisté le ministre de l'Intérieur.

Il a demandé à la population congolaise d'être «prête à combattre l'ennemi» et de s'«armer de toutes sortes d'armes pour mettre définitivement fin à l'aventure insensée au Congo».

Avant sa déclaration, M. Mumengi avait reçu les ambassadeurs des pays étrangers accrédités en RDC auxquels il avait dit la volonté du Congo d'«exporter la guerre au Rwanda» si la communauté internationale ne mettait pas fin à sa sympathie vis-à-vis du régime rwandais, selon la radio. Sur le terrain, des combats ont éclaté hier à Ki-

sangani, troisième ville du pays à 1500 km au nord-est de Kinshasa, a-t-on appris de source officielle. Un haut responsable du ministère de l'Intérieur a confirmé que des affrontements se déroulaient dans l'ex-Stanleyville, où les premiers signes de rébellion s'étaient manifestés mardi autour de l'aéroport.

Il a toutefois affirmé que les troupes fidèles au président Kabila contrôlaient la situation. Des diplomates et des coopérants ont rapporté que des tirs d'armes automatiques et de mortiers résonnaient dans la ville, sans qu'il soit possible de dire qui tirait sur qui.

Par ailleurs, des chefs d'Etat africains se réuniront demain au Zimbabwe pour discuter du conflit au Congo, a-t-on appris hier de sources autorisées. «Cette réunion vise à analyser sérieusement la crise au Congo et à voir ce que les Etats de la région peuvent faire», a déclaré un responsable zambien contacté par téléphone à Lusaka.

Selon des officiels des gouvernements rwandais, zambien et zimbabwéen, M. Kabila participera à ces discussions.

Dans un communiqué, le ministère zimbabwéen des Affaires étrangères précise que ce sommet a été organisé à l'initiative de dirigeants régionaux — qu'il ne cite pas — et que les présidents de la RDC, du Rwanda, de l'Ouganda, de la Zambie, du Zimbabwe, de la Tanzanie et de la Namibie y sont attendus.

A Montréal, le Forum Baraza La Kivu, qui rassemble des personnes originaires du Kivu, a dénoncé hier l'occupation rwandaise du Congo.

Dans un communiqué de presse, le forum a souligné que le Congo était victime d'une agression caractérisée par «la proclamation des soldats Tutsi dits Banyamulenge d'un état de sécession», par «la création d'une fanatisme République du Kivu» et par «l'occupation à l'Est du pays des villes comme Bukavu, Uvira et Goma par des troupes rwandaises».

Changement de cap en Colombie

Pastrana intronisé

Au moins 76 policiers ou militaires tués

Bogota (d'après AFP) — Au moment où le nouveau président colombien, le conservateur Andres Pastrana, doit prendre ses fonctions demain au moins 76 policiers ou militaires ont été tués en Colombie lors de deux attaques des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, guérilla marxiste) contre une base de la police anti-drogue et un village dans le sud-est du pays, a-t-on appris de sources officielles.

Quarante-six militaires sont morts dans le village de La Uribe, où 500 guérilleros ont entièrement détruit la base militaire, le poste de police et la mairie au cours d'une attaque qui a commencé mardi à l'aube et a duré 14 heures, a indiqué hier le maire de la localité, Néstor Rodríguez.

A la base policière de lutte contre le trafic de drogue de Miraflores, dans le département du Guaviare (sud-est), 30 policiers et militaires ont été tués dans une autre attaque menée par entre 500 et 1000 combattants de la FARC, a annoncé un responsable de la police anti-drogue, le colonel Leonardo Gallego.

L'attaque, lancée lundi contre cette base isolée où se trouvaient 190 militaires et policiers de la lutte anti-drogue, s'est prolongée jusqu'à la nuit de mardi à mercredi, a-t-il précisé.

Les troupes de l'armée n'ont toujours pas pu se rendre sur place en raison des pluies particulièrement importantes, mais selon des sources civiles, la base a été entièrement rasée.

Selon les informations préliminaires, une cinquantaine de policiers

ou militaires ont été laissés sur le terrain, blessés, et les autres ont été emmenés par la guérilla.

L'intronisation de Pastrana, 44 ans, dont l'élection, le 21 juin dernier, a mis fin à 12 années d'hégémonie libérale en Colombie, s'est engagé à mener lui-même les négociations avec les guérillas de gauche comme de droite. Ancien journaliste et avocat, le fils du président Misael Pastrana Borrero (qui avait dirigé le pays de 1970 à 1974), il prend ses fonctions avec une longueur d'avance: il a conclu un accord, le 9 juillet dernier, avec le commandement des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes), en vue de la mise en place d'une plateforme de négociations durant les trois premiers mois de son mandat.

Il a signé, en pleine jungle, un accord avec le guerillero mythique Manuel Marulanda alias «Tirofijo», au terme duquel une délimitation d'une vaste zone du sud du pays est prévue, comme préalable à l'ouverture de négociations.

Six jours plus tard, l'autre grand mouvement de guérilla colombien, l'Armée de libération nationale (ELN, guévariste), traditionnellement opposé au dialogue, emboîtait le pas en acceptant, lors de négociations avec des organisations civiles colombiennes en Allemagne, de signer un compromis en vue d'«humaniser» la guerre et de convoquer une Convention nationale qui débattrait des conditions d'un éventuel processus de paix.

Remaniement palestinien

Arafat maintient ses ministres corrompus

Ramallah (AFP) — Le président palestinien Yasser Arafat a apporté hier du sang neuf à son gouvernement, en nommant dix nouveaux ministres, mais il a maintenu à leur poste les ministres les plus accusés d'incompétence ou de corruption.

Le caractère pléthorique du nouveau gouvernement — 34 ministres, dont huit sans portefeuille —, la domination accrue du Fatah, le parti de M. Arafat, au sein du cabinet, et le maintien des ministres impopulaires ont suscité de vives critiques dans les rangs palestiniens.

En présentant son gouvernement remanié au Conseil législatif palestinien, réuni à Ramallah en Cisjordanie, M. Arafat a fait porter sur Israël l'entière responsabilité du blocage du processus de paix, qui conduit selon lui au «chaos».

Il a été applaudi lorsqu'il a réitéré son intention de proclamer un Etat palestinien indépendant le 4 mai 1999, à l'expiration de la période d'autonomie intérimaire de cinq ans prévue par les accords d'Oslo. «Nous ne sommes qu'à

dix mois de l'indépendance», a-t-il dit.

Mais sur le plan politique intérieur, M. Arafat est loin d'avoir satisfait les attentes des députés, qui exigeaient, depuis un an, un vaste remaniement ministériel, en accusant plusieurs ministres de corruption.

M. Arafat «retire leurs portefeuilles aux ministres qualifiés alors qu'il garde en place les ministres corrompus», a déploré Abdel Jawad Salah, ministre sortant de l'Agriculture, qui a refusé le nouveau poste de ministre sans portefeuille que lui offrait le président.

«Ce remaniement sera un fardeau pour les contribuables et ne correspond pas à ce que les parlementaires demandaient», a-t-il affirmé en accusant M. Arafat «d'acheter les gens» en les nommant ministres.

La député Dalal Salameh, du camp de réfugiés de Balata près de Naplouse, a estimé que «le remaniement vise à intégrer au sein du gouvernement les députés les plus actifs, afin de mieux les contrôler. Un tel nombre de ministres contredit notre objectif d'avoir un gouvernement efficace».



OLEG POPOV REUTERS

Cette Albanaise et cet enfant du Kosovo ont trouvé refuge dans les montagnes arides du centre, à l'instar de milliers d'autres fuyant l'offensive des forces serbes.

Des observateurs européens l'affirment après enquête

Pas de charniers au Kosovo

Orahovac (AFP) — Des observateurs diplomatiques européens ont démenti hier, après avoir enquêté sur place, des informations de presse selon lesquelles des charniers contenant des centaines de corps de civils auraient été découverts près de cette ville du Kosovo.

La police serbe a déclaré à des journalistes venus à Orahovac que 40 corps au total avaient été enterrés sur un site proche de la localité à la suite des combats pour le contrôle d'Orahovac en juillet, ce qui correspond en gros aux bilans fournis de sources serbes et albanaïses après les affrontements. Les journalistes ont pu voir ce site, dont l'apparence semblait corroborer les déclarations de la police. Les séparatistes albanaïses de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) avaient occupé le 17 juillet Orahovac, une ville d'environ 15 000 habitants à plus de 80% albanaïses, dans le sud-ouest du Kosovo. Après quelques jours de combats, ils en avaient été chassés par la police.

Le quotidien allemand *Tageszeitung* affirmait dans son numéro d'hier que des charniers avaient été découverts à Orahovac et contiendraient les restes de «567 civils, dont 430 enfants». Le journal

précisait que son correspondant sur place, Erich Rathfelder, assurait avoir vu quatre charniers. Le quotidien autrichien *Die Presse*, qui a pour correspondant le même Erich Rathfelder, écrivait pour sa part que deux charniers avaient été découverts à Orahovac. Cité par *Die Presse*, ce correspondant déclarait que des journalistes avaient pu voir «des corps de plus de 500 personnes, dont 400 sont ceux d'enfants» dans l'un des charniers, et qu'«un millier de personnes doivent se trouver dans le second».

Un envoyé spécial de la radio danoise avait déjà affirmé lundi que 260 civils avaient été massacrés à Orahovac. Dès mardi, un diplomate occidental qui revenait d'Orahovac se montrait sceptique. «J'ai parlé avec des journalistes et ils m'ont dit qu'ils avaient entendu parler de charniers, mais je n'ai eu aucun détail», déclarait ce diplomate, qui circule beaucoup dans la région.

Hier, une mission d'observateurs diplomatiques européens au Kosovo s'est rendue sur place pour enquêter. Quelques heures après, le porte-parole de cette mission, Walter Ebenberger, a démenti l'existence de charniers à Orahovac.

É D I T O R I A L

Post-scriptum

Lise Bissonnette

Impossible de dire mûre une décision où la part du doute est si forte et m'accompagnera toujours. Je l'ai prise, à terme, pour des raisons simples et personnelles. Parce que le septennat dont je m'étais fixé l'horizon en 1990, en acceptant d'assumer la direction du *Devoir*, s'était rallongé d'un an cet été et qu'il était temps. Parce que, apparue quasiment à la date exacte où on m'avait proposé de revenir au journal et à sa tête il y a huit ans, l'idée d'aller faire surgir du centre de Montréal la Grande Bibliothèque du Québec a éveillé les mêmes pulsions. L'instinct de servir là où on sert les idées, dans un autre espace inépuisable entre l'écriture et la lecture.

L'appétit, presque physique, d'un chantier. Le plaisir de vivre en mutation. Le goût de rompre le peu de routine qui s'était infiltré ici, dans mon bureau qui n'est heureusement plus un quartier général de crise. La conviction, ferme et nourrie depuis longtemps, du danger qu'il y a à se répléter dans le métier d'analyste et de la nécessité d'en confier le quotidien à une relève. La volonté de faire échec à la dispersion, cette loi à la fois la plus séduisante et la plus frustrante des journaux. La confiance de savoir *Le Devoir* en santé, d'où m'est donnée la liberté de m'éloigner sans crainte.

La rupture est vive mais sera moins radicale, à vrai dire, que je l'éprouve dans l'instant. Il y a un lien entre les missions que je m'étais assignées à la barre du journal, et celles qui seront les miennes. Du moins je le pressens ainsi.

Un choc d'idées

Essentielle à la direction du *Devoir*, la fonction éditoriale oblige à un regard global sur le Québec et ses environnements. En juillet 1990, lors de mon retour au journal, l'accord canadien du lac Meech était mort depuis à peine huit jours et le premier ministre affirmait le Québec «libre de son destin». La question nationale, qui a été la question originelle du *Devoir*, semblait se présenter sur une table rase. Dans la mesure où on croyait à la dualité fondatrice du Canada, le dernier espoir de lui donner forme dans quelque rapport respectueux sinon amical venait de s'estomper et il fallait trouver les voies pacifiques d'une affirmation autonome. Cette analyse de base est toujours la mienne. La souveraineté, à mes yeux, n'est pas une sorte de prédestination du Québec. Elle m'apparaît nécessaire à cause de la direction qu'une majorité de Canadiens veut légitimement imprimer à un pays dont l'idée ne correspondra plus jamais à celle que partagent une majorité de Québécois, de diverses allégeances politiques, et que *Le Devoir* a sans cesse défendue. Sur la table rase, se sont inscrits les méandres des huit dernières années, débats, comités, commissions, référendums canadiens puis québécois, ainsi que les traits mouvants de la fédération, au quotidien; tout cela a pu nuancer ma perception des stratégies mais jamais, quant au fond, infirmer le constat de 1990. Le Canada a désormais de lui-même, sous l'effet de sa Constitution remaniée et de son évolution culturelle et sociale, une vision dont la doctrine beauté ne sied pas à la différence québécoise et finira par la miner.

C'est une chose d'en refuser la proposition, comme le Québec l'a fait lors des accords de Charlottetown, c'en est une autre d'y substituer un projet. Nous le cherchons. Je l'ai cherché ici. L'écueil auquel le Québec se heurte, à cet égard, me semble se dresser entre ses propres frontières. Et je n'évoque pas l'indécision extrême du référendum de 1995 sur la souveraineté-partenariat. Je pense aux blocages internes dont j'ai si souvent traité en éditorial depuis désormais vingt ans. Le Québec a certes beaucoup bougé durant ces deux décennies, il est méconnaissable et a réussi presque tous les rattrapages quantitatifs dont il osait à peine rêver au début de la Révolution tranquille. Les revenus des francophones ont rejoint et souvent dépassé ceux des anglophones et des autres groupes culturels. La propriété et les cadres de l'entreprise québécoise ne nous sont plus un monde étranger. Les équipements publics, des installations de la baie James jusqu'aux universités et aux musées, quadrillent presque tout le territoire. Les universités débordent d'une clientèle dont le taux de diplomation se compare désormais favorablement à ceux de nos voisins cana-



Lise Bissonnette

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

diens et américains. Les régions définissent les voies de leur propre développement et deviennent des dynamismes du pays plutôt que des fardeaux. Chacun pourrait dresser une longue liste, indiscutable, des progrès d'une société qui, libérée de ses inhibitions ou de ses craintes et menée tout simplement par son appétit, n'aura plus jamais l'allure d'une minorité.

Un refus des blocages

Des blocages alors? Oui, et d'autant plus cruels que les réussites les occultent. Les universités débordantes, celles que la jeune planificatrice que je fus à l'Université du Québec n'aurait pu imaginer, font oublier le sort des milliers de jeunes qui quittent l'école au milieu de l'adolescence et que nous passons froidement aux pertes, en les destinant non seulement à la rue ou au chômage mais aussi à demeurer étrangers à tant de biens intangibles, de satisfactions personnelles incomparables que procure la connaissance. Ils comptent, selon les projections officielles, pour au moins 15 % de la population, ces jeunes qui ne termineront pas leurs études secondaires. La détonation du rejet qui a accueilli l'année dernière le rapport des États généraux sur l'éducation, parce qu'il proposait de revenir à l'idéal de l'égalité des chances, donc de s'intéresser d'abord à ces oubliés, m'a ébranlée plus que tout choc politique. Comment avons-nous pu, en nous instruisant comme on nous avait incités à le faire, en arriver à nier plus ou moins consciemment cet avantage à tant d'autres? Ce pourrait être l'effet pervers de l'évolution d'un système d'éducation qui devait percer le mur des études scientifiques, techniques, financières, commerciales de niveau supérieur, qui l'a fait avec un succès énorme et vérifiable au delà de nos frontières mais qui a traité

avec une terrible légèreté, du début à la fin du parcours scolaire, toutes les études qui donnent soit d'autres valeurs, pour soi et pour autrui. Et pour la collectivité.

Ainsi le Québec, qui produit naturellement des créateurs de culture, les considère en surnombre parce que les amateurs et les consommateurs manquent trop souvent au rendez-vous. Ainsi le Québec cherche-t-il partout les racines de son taux anormal de chômage sans penser à le dénicher, en partie, dans les trop courtes aspirations intellectuelles de ses jeunes citoyens. Ainsi le Québec, quand il s'interroge sur son avenir politique et sur son rapport au monde, a-t-il tant de difficulté à maîtriser les données de son histoire, les coordonnées de son présent, et les moyens pourtant si certains de l'avenir qu'il pourrait s'offrir. Telle est mon intime conviction, celle de l'extrême et persistante actualité du défi de la démocratisation culturelle, qui m'amène à aller travailler en compagnie de ceux dont j'ai tant scruté, soutenu, parfois critiqué mais toujours valorisé profondément la mission. Leur monde est celui de l'éducation et celui de la délégitimation, que la Grande Bibliothèque du Québec m'amènera à fréquenter de concert tout en me mettant en demeure de le comprendre encore mieux et de le faire avancer. Je suis entrée dans l'âge adulte aux débuts de la Révolution tranquille, je sais que tout est possible.

Et j'avoue, ici, être poussée directement par mon travail au *Devoir* qui a lui aussi maîtrisé ses finances, fait sa révolution technologique tout en proposant à lire une matière que nous voulons vivante, diverse, intelligente et souvent exigeante mais qui cherche encore et toujours un nombre plus élevé de lecteurs. L'un de mes prédécesseurs m'assurait que ce nombre croîtrait de façon auto-

matique et significative avec le niveau d'éducation, il a eu plutôt tort et c'est une énigme. La lancinante question de la modeste diffusion du *Devoir*, j'ai toujours refusé de m'en consoler en évoquant la régression, aujourd'hui mondiale, des tirages des quotidiens, et en me réjouissant que nous tenions au moins le coup. Le regretté Fernand Dumont a eu raison de la présenter un jour, en commission parlementaire, comme un symbole de notre défi culturel collectif. Il est juste qu'après avoir partagé le prestige de ce journal unique, j'aïlle, tout simplement, œuvrer au développement de la lecture au Québec. Nous savons, vous et nous, quels mondes elle ouvre.

Un Devoir de liberté

Les dernières lignes de ce post-scriptum témoignent des premières pensées qui me sont venues en soupesant ma décision. Malgré ce que j'en écris dans les rapports annuels, malgré les témoignages que j'ai pu rendre au cours des années, je n'ai jamais assez dit à quel point votre journal est une volonté collective. Une maison comme la nôtre connaît ses accrochages et ses différends nonobstant une amitié que je crois générale. Mais j'ai eu mille et mille fois la preuve que tous, dans notre équipe, partagent intensément les objectifs si élevés du *Devoir* et en tirent une fierté particulière. C'est pourquoi j'ai tenu à inscrire leur nom, tous les jours, en page voisine de l'éditorial, au cœur de la publication. J'ai aussi recruté, ou côtoyé, ou rencontré et toujours aimé lire, au cours de ces années, plus d'une centaine de chroniqueurs habituels ou occasionnels, dont la générosité n'a cessé de m'émerveiller.

Quant à mes plus proches collaborateurs, le meilleur témoignage que je puisse leur rendre est de répéter ma confiance en demain et après. J'ai éprouvé, dans tous les sens du terme, leur capacité d'assurer la durée et la vitalité du *Devoir*. Je remercie toutes les personnes qui ont appartenu au conseil d'administration du *Devoir* au cours de ces huit ans et qui en ont fait l'endroit souriant d'une réussite commune, ainsi que tous les investisseurs qui ont cru en nous, tous les annonceurs qui ont eu et garderont la sagesse de nous pratiquer, et tous les actionnaires rassemblés par la Fondation du *Devoir*, autre objet de ma gratitude. Et je ne saurais quitter les lieux sans rappeler à tous, et apprendre à quelques-uns, que si j'ai eu de l'énergie, souvent de bonnes idées et parfois le courage de les mettre en œuvre, je le dois d'abord et avant tout au compagnon de ma vie, dont l'attachement au *Devoir* surpasse même le mien.

Quant aux lecteurs du *Devoir*, ils resteront toujours pour moi la communauté la plus intelligente, la plus chaleureuse, la plus animée, la famille de mes affinités électives. A tous ceux qui vivent au *Devoir* ou autour de lui, à tous ceux qui le fréquentent et l'aiment, je confie la tâche de le lire et de le faire lire pour qu'il grandisse encore. Il en a le talent et le mérite. Mais surtout, nous sommes tous garants de sa vie, et de sa liberté.

- 30 -

O P I N I O N

Une victoire à plusieurs facettes

ANDRÉ GOULET

Président
Association des retraitées et retraités
de l'enseignement du Québec

L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (AREQ) de même que toutes les associations et tous les groupes d'ainés et de femmes du pays se réjouissent avec raison actuellement.

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, annonçait le 28 juillet dernier qu'il ne toucherait pas au régime actuel de pension de sécurité de la vieillesse (PSV). C'est une victoire et le résultat d'un engagement collectif.

Je voudrais préciser cependant que la qualité de cette victoire ne réside pas seulement dans le fait d'avoir forcé le gouvernement fédéral à renoncer à son projet de «Prestation aux aînés 2001».

C'est important, bien sûr, beaucoup de journalistes et de commentateurs l'ont prouvé par leurs analyses. Je veux insister sur le fait que cette victoire en est une pour la démocratie. On déplore partout une désaffection politique.

De nombreux sondages révèlent que les gens ne font plus confiance à la politique et aux politiciens et politiques. «Bonnet blanc, blanc bonnet», dit-on sarcastiquement.

Voilà un climat difficile pour la dé-

mocratie parce qu'il incite les gens à ne plus s'occuper de la chose publique.

De voir une importante couche de la population, les aînés et aînées en l'occurrence, se lever pour prendre ou reprendre la parole, représente donc un phénomène encourageant, d'autant plus que c'est le deuxième événement du genre ces dernières années, l'autre concernant le retrait par le gouvernement du Québec, en 1996, de l'article 585 du Code civil portant sur la responsabilité grand-parentale.

En plus de donner un nouveau souffle à la démocratie, ces deux événements contrecarrent de nombreux préjugés qui présentent les personnes âgées comme décrochées de la société.

On sera peut-être tenté de nous répondre que ces deux exemples démontrent plus que les personnes âgées sont recroquevillées sur elles-mêmes et ne pensent qu'à leurs intérêts.

C'est là un autre préjugé que contredisent entre autres les nombreux engagements bénévoles de ces personnes et toutes leurs démarches pour obtenir des améliorations aux régimes de santé et de l'assurance-médicaments du Québec, cela à l'avantage de tout le monde.

L'Année internationale des personnes âgées décrétée par l'ONU pour 1999 arrive à point. Sous le thème «Une société pour tous les âges»,

toutes les nations seront invitées à réfléchir sur la place que tous les groupes d'âge doivent occuper dans la société.

La démocratie est une œuvre collective.

Quant au projet fédéral de «Prestation aux aînés 2001», n'oublions pas que beaucoup d'analystes et d'économistes le voyaient comme un danger social par son invitation à ne pas épargner.

Toute la société profitera donc de sa disparition.

Donnons au ministre Martin le crédit d'avoir été sensible aux représentations des nombreux groupes d'ainés et aînées, de femmes, de retraitées et de futurs retraités, et d'avoir accepté de réexaminer le dossier à la lumière de nouvelles analyses.

Comme l'écrivait Claude Picher dans *La Presse* du 30 juillet:

«Pour épargner 10 % du coût des pensions de vieillesse dans 30 ans, le gouvernement était prêt à transformer ces pensions en aide sociale, à bouleverser la vie de millions de futurs retraités, à frapper de plein fouet les petits épargnants et les contribuables de la classe moyenne, à encourager et même récompenser l'irresponsabilité et l'imprévoyance.

«Cela n'avait aucune espèce d'allure.»

La mort de ce projet de «Prestation aux aînés 2001» du gouvernement fédéral constitue donc une victoire à facettes multiples.

L E T T R E S

Une langue bafouée

Quand je suis arrivé au Québec, en mars 1996, je me suis inscrit à des cours de français au COFI. Mais plus j'apprenais la langue et plus je me questionnais sur la pertinence de ma démarche.

Pourquoi, en effet, apprendre une langue que tout le monde semble bafouer, à commencer par les Québécois qui passent spontanément à l'anglais au contact d'une personne de couleur ou asiatique?

Et si les commerces affichent en français (un français parfois très approximatif), à l'intérieur, c'est souvent une tout autre réalité. Beaucoup de services sont bilingues et même multilingues.

Les étrangers qui choisissent de s'installer chez nous, au Chili, ont le curieux réflexe d'apprendre l'espagnol, même les Chinois! Ici à Mont-

réal, la plupart des immigrants s'intéressent à la minorité anglophone ou vivent sans problème dans leur langue. C'est aux Montréalais à devenir ni plus ni moins polyglottes pour ne pas nous brimer!

Mes efforts me semblent vains, moi qui étais si fier de maîtriser le français...

Fernando H. Moreno

Montréal, 3 août 1998

La fête de l'amour universel

Certains médias disent qu'il y a eu environ 400 000 personnes lors de la récente parade de la «fierté gaie». Est-ce que cela veut dire que toutes ces personnes sont homosexuelles?

Il est évident que la réussite de cet extraordinaire événement dépend beaucoup de la lutte des gais contre la

discrimination sexuelle, mais peut-on réduire le sens de cette manifestation populaire à la volonté des homosexuels d'être acceptés?

Il y avait beaucoup d'homosexuels mâles sur et autour des chars allégoriques, mais il y avait aussi des lesbiennes, des bisexuels, des travestis, des transsexuels, des fétichistes, des échangistes, des hétérosexuels antisexistes, bref des personnes des deux sexes exprimant leur amour de la liberté, leur amour de l'amour libre et leur respect de la diversité sexuelle.

C'est le moralisme puritain et anti-sexuel des vieilles religions que ces personnes condamnaient en bloc. Ce n'était donc pas seulement la fierté de la fierté homosexuelle, mais la fête de la multisexualité et de l'amour universel.

Myriade Klon

Montréal, 3 août 1998

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN ROBERT SANSAFON

Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

P A I S C E Q U É B O I S

IDÉES



Michel Chartrand, militant du Rassemblement pour une alternative politique.

Quand les guerriers veulent se battre, les positions se radicalisent

«Le Rassemblement pour une alternative politique refuse de régler ses différends internes par le consensus et emploie plutôt la méthode des procédures politiques rigides»

OLIVIER ASSELIN
Citoyen montréalais

J'écris ici pour faire part de mon opinion quant au Rassemblement pour une alternative politique que l'on a présenté il y a quelques jours dans votre rubrique Idées (édition du 23 juillet).

J'ai fait partie du mouvement autant au niveau de l'organisation que de l'élaboration du projet de manifeste. Voici comment mon implication s'est traduite.

En novembre dernier à la première assemblée, j'ai été frappé par la franche communication, l'enthousiasme des participants et la sensation d'une réelle volonté de changement. Deux orientations générales encourageantes ont, il me semble, émergé de cette réunion.

Primo, il fut clairement établi que l'on voulait former non pas un parti mais un mouvement politique. L'avantage de cette nuance étant la souplesse d'organisation interne et la facilité à s'allier aux groupes sociaux déjà existants qui luttent pour des objectifs similaires.

Cela répondait d'ailleurs à deux besoins pressants et assez laborieux pour s'y attarder: organiser des forums d'échanges périodiques et unir les revendications populaires.

La deuxième orientation intéressante de cette assemblée fut d'établir comme objectif principal du mouvement la justice sociale et non pas, comme ce fut proposé, la souveraineté du Québec. Je suis moi-même totalement souverainiste mais je suis également certain qu'elle est intrinsèque à la justice sociale (par l'essentielle décentralisation politique).

Aussi, l'établir en élément frontispice dans une lutte où l'adversaire est multinational serait stratégiquement maladroite vu le partage d'intérêts de toutes les populations brimées par cet adversaire (considérant également la perversion du terme fait par le PQ).

Suite à ce premier rassemblement, un «comité contenu» s'est formé pour élaborer un projet de manifeste. Dans ces réunions d'une trentaine de personnes, on a vite réalisé que plus on avançait, plus le champ de la problématique s'élargissait.

C'est-à-dire qu'aujourd'hui, la polarité du pouvoir politique ne se situe plus entre la droite et la gauche, mais plutôt entre le politique et le social. D'où le défi de réfléchir sur un nouveau fond, constitué de mesures «de gauche», mais surtout de nouvelles formes de structures rétablissant des liens entre la population et le système politique.

Ce qui nous amène à des questions proprement culturelles liées à la res-

pensabilisation du citoyen ainsi qu'au rythme global social actuel...

Question d'autant plus pertinente que nous étions nous-mêmes confrontés à notre culture hyperactive, devant produire un document répondant à tout ceci, en quelques réunions.

Néanmoins, un document est apparu et fut présenté aux assemblées régionales.

Pour organiser celles-ci, un groupe s'est formé dans la région de Montréal. Stimulé par toutes ces nouvelles idées, j'ai tout de suite proposé qu'on travaille sur la forme de l'assemblée à venir en invitant des artistes, en coiffant tous les organisateurs de chapeaux multicolores... Ceci dans le but de redonner une odeur humaine à la politique. «Pas assez sérieux», m'a-t-on dit. En revanche, le coordonnateur de ce comité voulait ouvrir le bal avec une lecture du manifeste du F.L.Q.?! Quand le proposeur vit sa démarche rejetée (démocratisement), il claqua la porte semblablement aux insistantes nationalistes de la première assemblée. Tout ça pour dire qu'à la réunion suivante, tout l'état-major du comité de coordination nationale fut présent, transpirant un groupuscule idéologique déjà bien établi au cœur du RAP.

Un autre élément qui m'a laissé perplexe à ce moment fut le peu de cas qu'on fit de la création des liens avec les organismes communautaires. Mis à part certains syndicats, on semblait totalement indifférents aux groupes répondant des bases populaires. N'était-ce pas là la première cible d'alliance pour qui se veut un mouvement populaire? A moins que l'objectif soit le pouvoir?

Toujours est-il que le colloque de la région de Montréal s'est déroulé, teinté d'une pensée productiviste: «On vous demanderait de ne pas débattre des propositions apportées par d'autres mais seulement de proposer», signalait l'animateur. Comme si un projet de société pouvait s'établir sans échanges, par un comité organisateur puisant dans une audience pressée par le temps.

Au début de mai, deux pôles s'étaient établis. D'un côté les tenants d'un mouvement pour la justice sociale et de l'autre, ceux qui voulaient créer un parti politique insistant sur la souveraineté du Québec.

Enfin, deux semaines avant l'assemblée de fondation, un nouvel incident se produisit. Tout-à-coup, pour certains membres influents, le projet de manifeste travaillé depuis quatre mois n'était plus le projet de manifeste, il n'était qu'une «plate-forme» servant à inspirer le comité de coordination nationale. Vu le désaccord des artisans du document en question sur cette idée, un vote fut demandé à l'ouverture de l'assemblée de fondation. La nouvelle synthèse acceptée par quelques voix, on a commencé l'assemblée de fondation avec une division presque parfaite sur l'adoption du document de travail.

Puisqu'on s'était toujours fait dire

préalablement qu'on manquait de temps pour aborder les problèmes en profondeur, je croyais qu'enfin on pourrait ici s'y adonner. Je croyais qu'on pourrait proposer de nouvelles idées, échanger nos préoccupations, nos rêves et espoirs indépendamment de notre degré de culture politique, redonner la parole aux citoyens désabusés. Malheureusement, c'est là que j'ai compris que la partie se jouait à un autre niveau. Les participants étaient répartis dans sept ateliers. Dans le groupe où j'étais, il y avait toute une bande du Parti de la démocratie socialiste qui, bien préparée au combat politique, savait déjà quelle virgule elle voulait déplacer et qu'est-ce qui devait rester tel quel, dans le projet de manifeste. Ils n'étaient pas les seuls à monopoliser le débat, car, semble-t-il, d'autres groupuscules leur chicanèrent ces virgules. Mais ils étaient drôlement disciplinés au PDS.

Toujours est-il que malgré l'effort de plusieurs intervenants prônant la souplesse propice à l'échange, la discussion naviguait de points d'ordre en questions de privilège, en passant par: «Si tu n'as pas un amendement précis à proposer, on ne veut pas t'entendre.» Et ainsi, avant qu'une bonne partie de la salle ait compris ce qu'était une motion, on en était à la page sept... Bravo à la souveraineté populaire.

Enfin, comment passer sous silence la fameuse liste de neuf noms qui a circulé chez vraisemblablement des initiés aux procédures, la veille de l'élection des neuf prochains membres du comité de coordination nationale?

Ce dimanche après-midi, voyant la tournure des événements, j'ai approché le célèbre professeur Michel Chossudovsky qui s'était adressé à l'audience en début de fin de semaine. Je prévoyais une certaine déception de sa part et il m'a dit quelque chose d'intéressant: il décalait un problème d'éducation populaire au sein même du RAP puisque, constitué en grande partie d'une classe moyenne de la génération d'après-guerre (enseignants, fonctionnaires...), on n'était pas ici confrontés directement à la question de la mondialisation des économies. Ainsi, cela expliquerait le rôle idéologique sur d'anciennes positions dépassées, réduisant l'échelle d'analyse des inégalités sociales à celle du nationalisme.

Si je critique aujourd'hui le RAP, ce n'est pas par malin plaisir, ni pour me rendre intéressant. J'y misais beaucoup d'espoir. Mais si des premiers six mois de son existence il refuse de régler ses différends internes par le consensus et emploie plutôt la méthode des procédures politiques rigides pour étouffer les divergences d'opinions, alors je me dois de le dénoncer. On ne pourra transformer le système actuel en empruntant ses structures et encore moins ses procédures. C'est d'ailleurs contredire plusieurs éléments que le RAP prétend défendre dans son manifeste.

Nouvelle perturbation internationale

Le dangereux triangle de coopération militaire entre la Corée du Nord, le Pakistan et l'Iran

JEAN CLERMONT
CATHERINE FISETTE

Étudiants en sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal

Se remettant à peine des remous causés par les essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan, la communauté internationale est une fois de plus mise à l'épreuve par l'essai d'un missile balistique iranien le 22 juillet dernier. Les tensions régionales causées par ces récents événements ne constituent que la pointe de l'iceberg. En effet, les exportations d'armements de la Corée du Nord vers l'Iran et le Pakistan ainsi que la collaboration de la Chine aux programmes nucléaires et balistiques pakistanais témoignent de la formation de liens souterrains qui, lorsque jumelés à la perte d'efficacité des traités internationaux, constituent une menace à la stabilité du système mondial.

L'Iran, dans l'ombre de l'Irak depuis la guerre du Golfe, se repositionne désormais au premier plan sur la scène militaire internationale avec l'essai de son Shahab-3, d'une portée de 1300 km. Ce missile, permettant d'atteindre Israël et l'Arabie Saoudite, n'est en fait qu'une copie du Rodong-1 nord-coréen. Les experts internationaux prétendent que la Chine a contribué à la mise au point du carburant solide nécessaire à la propulsion des missiles balistiques. Actuellement, l'Iran travaillerait au développement du Shahab-4, un missile d'une portée de 2000 km qui lui permettrait d'atteindre des cibles européennes à l'est de Berlin. Elle poursuit également son programme nucléaire, en plus de disposer de grandes quantités d'armement chimique et bactériologique.

La Corée du Nord dispose, pour sa part, d'un programme avancé de missiles balistiques. Elle développe depuis plusieurs années des missiles Scud-B et Scud-C, d'une portée respective de 300 km et de 500 km. Une centaine de ces missiles auraient d'ailleurs été vendus à l'Iran au cours de la guerre Iran-Irak de 1980-1988. En 1993, la Corée fit l'essai du missile Rodong-1, d'une portée de 1300 km, qu'elle exporta par la suite à l'Iran et au Pakistan. À l'heure actuelle, la Corée du Nord posséderait un missile Rodong-2 (aussi appelé TaepoDong-1), d'une portée de 2000 km, et travaillerait à la mise au point d'un TaepoDong-2, pouvant atteindre 3500 km. Le gouvernement nord-coréen a souligné à plusieurs reprises son intention de poursuivre l'exportation de missiles tant que les sanctions économiques américaines persistent. Par ailleurs, la Corée du Nord, au même titre que l'Iran, cherche toujours à développer l'arme nucléaire. Certains spécialistes croient même qu'elle posséderait une quantité de plutonium-239 suffisante pour fabriquer deux engins nucléaires.

Anneaux magnétiques

Les 28 et 30 mai derniers, le Pakistan démontra officiellement sa capacité nucléaire, en réponse aux essais indiens des 11 et 13 mai. La Chine est fortement soupçonnée d'avoir contribué au développement du programme nucléaire pakistanais, notamment en lui fournissant des anneaux magnétiques, matériel pouvant servir à la fabrication d'une bombe nucléaire. À ce titre, le Pakistan disposerait présentement d'une vingtaine d'ogives nucléaires. Il possède également un arsenal de missiles balistiques, auquel ont largement contribué la Chine et la Corée du Nord. Ainsi, la Chine lui a fourni des missiles M-9 et M-11, d'une portée respective de 600 km et de 280 km, alors que la Corée du Nord lui a fourni des Rodong-1 et peut-être même des Rodong-2. Le Pakistan semble avoir combiné ces deux technologies afin de produire ses missiles Ghauri et Ghaznavi, d'une portée respective de 1500 km et de 2000 km.

Le rôle de la Chine au sein du triangle formé par l'Iran, la

Corée du Nord et le Pakistan s'avère non négligeable en raison de son support technologique au Pakistan et à l'Iran. Au cours de la récente visite du président américain Bill Clinton en Chine, l'armée chinoise a effectué un test de moteur pour son nouveau missile à longue portée DF-31. Ce missile peut être lancé d'une plate-forme mobile et utilise du carburant solide. On dénote plusieurs similitudes avec le futur Shahab-4 iranien, qui sera vraisemblablement conçu pour être déployé d'une plate-forme mobile et utilisera également du carburant solide. Néanmoins, cet essai, s'inscrivant dans l'effort de modernisation de l'armée chinoise, n'a suscité que peu de remous sur la scène internationale.

La menace à la sécurité internationale résultant de ce triangle de collaboration est amplifiée par certaines lacunes juridiques des mécanismes de contrôle des armements. Les principaux traités internationaux, constamment dépendants de la volonté de participation des différents États, demeurent souvent lettre morte. Ainsi, le traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT), qui compte 149 signataires, n'a été ratifié que par 13 d'entre eux, ce qui ne lui donne pas force de loi. Le traité de non-prolifération nucléaire (NPT), qui compte 186 signataires et qui a force de loi, perd cependant sa crédibilité du fait que l'Irak et la Corée du Nord y ont adhéré tout en poursuivant leurs programmes nucléaires.

Outre la rigidité des structures juridiques, les efforts de contrôle de la communauté internationale sont entravés par les difficultés pour les experts internationaux de connaître les stades d'évolution d'un programme de missiles balistiques avant qu'un prototype ne soit testé. En effet, les installations balistiques et nucléaires sont généralement souterraines, comme c'est le cas pour les installations nord-coréennes, ce qui empêche leur détection par les satellites d'espionnage étrangers. Ainsi, la CIA ne prévoyait pas la mise au point d'un prototype de Shahab-3 avant 1999, alors qu'il fut testé le 22 juillet dernier. L'effet de spéculation dû à

la rareté des informations sur le potentiel militaire complique donc l'intervention ajustée et adéquate de la communauté internationale.

Aux prises avec une nouvelle menace à la sécurité internationale, les grandes puissances privilégient généralement l'imposition de sanctions économiques. Cette stratégie de marginalisation particulièrement privilégiée par les États-Unis, notamment avec l'Irak, affaiblit les structures économiques des pays visés et, ce faisant, légitime l'ingérence internationale pour pallier le désordre interne. Toutefois, malgré son efficacité dans un effort de neutralisation, cette stratégie génère un faux sentiment de sécurité, puisque les pays marginalisés développent des mécanismes leur permettant de survivre à leur marginalisation. Ces mécanismes basés sur la conjoncture interne, notamment l'exacerbation des nationalismes et le fondamentalisme religieux. Qui plus est, les pays marginalisés tendent à former entre eux un réseau souterrain d'échanges commerciaux, technologiques et militaires, fonctionnant en marge du réseau officiel et sur lequel la communauté internationale n'a que très peu de prise.

Un tel triangle de collaboration porte les germes d'une véritable alliance militaire dont les conséquences pourraient s'avérer catastrophiques pour le système international. La politique de double norme des grandes puissances, qui régule les rapports interétatiques, est dorénavant désuète à la suite des développements militaires des derniers mois. La mise sur pied d'un cadre international chaotique des structures régionales pourrait assurer la stabilité du système. Ce double mécanisme de régulation permettrait de prendre en compte les particularismes nationaux, offrant ainsi une plus grande possibilité d'ajustement et de contrôle sur les nouveaux développements de la scène internationale.



Manifestation en faveur des tests nucléaires pakistanais à Islamabad, la capitale du Pakistan.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités provinciales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques), Martin Duclos et Christine Dumazet (relucteurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma) à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Manger, François Normand, Claude Turcotte, à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque, à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Corneille (correspondante parlementaire à Ottawa), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bedard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida, Philippe Borne. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Briën (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction), Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lalleu, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

IRAK

Rapport au Conseil de sécurité

SUITE DE LA PAGE 1

irakien [UNSCOM] et avec ceux de l'Agence internationale de l'énergie atomique [AIEA], mais que cette coopération n'a pas mené à la levée de l'embargo qui dure depuis huit ans, embargo que M. Aziz qualifie d'injuste.

Le communiqué réclame par exemple que le Conseil de sécurité applique le paragraphe 22 de la résolution 687, lequel prévoit la levée de l'embargo pétrolier quand l'UNSCOM aura constaté que l'Irak ne possède plus d'armes de destruction massive.

Quant au chef de l'UNSCOM, il avait refusé d'informer le Conseil de sécurité que l'Irak ne possède plus d'armes chimiques, biologiques ni de missiles de plus de 150 km de portée, comme l'exigeait l'Irak, il a écourté sa mission à Bagdad et s'est rendu à New York pour y faire rapport aujourd'hui au Conseil de sécurité.

C'est la première fois depuis la mise en place de l'UNSCOM en 1991 que l'Irak décide de suspendre totalement sa coopération avec cette instance. En novembre dernier, il avait menacé de le faire mais avait fini par expulser les seuls experts de nationalité américaine, contestant la prédominance des États-Unis au sein de l'UNSCOM et exigeant une recomposition de ses équipes.

«Étant donné que l'UNSCOM, dans sa composition actuelle, n'est ni objective ni impartiale, nous réclamons que le Conseil de sécurité effectue sa recomposition», affirme le communiqué irakien, diffusé alors que des manifestations éclataient dans plusieurs quartiers de Bagdad, conspuant les inspecteurs qualifiés «d'espions américains».

Le siège de l'UNSCOM, actuellement à New York, devrait être transféré à Genève ou à Vienne, plaide l'Irak qui, «pour prouver ses bonnes intentions», accepte que les opérations de surveillance de son désarmement se poursuivent, tout en se réservant le droit d'expulser tout membre des équipes de surveillance qui violerait sa souveraineté.

La Russie, de son côté, a laissé entendre que M. Butler était en partie responsable du dernier blocage de l'Irak. «Nous sommes fermement convaincus que l'Irak n'est pas seul à blâmer pour cette situation, alors qu'une décision a été prise pour casser les discussions», a déclaré le représentant permanent adjoint russe auprès de l'ONU, Youri Fedotov.

Le communiqué irakien, diffusé à l'issue d'une réunion des plus hautes instances du pays présidée par Saddam Hussein, reflète le contenu d'une recommandation votée hier à l'unanimité par l'Assemblée nationale irakienne, une fois constaté l'échec de la mission de Richard Butler.

Bagdad exige notamment que la Commission spéciale de l'ONU soit dirigée par un exécutif dans lequel tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU seraient représentés.

A New York, Richard Butler, qui devait s'entretenir en soirée hier avec le secrétaire général Kofi Annan, n'a pour l'instant pas réagi aux exigences irakiennes. Le chef de l'UNSCOM avait toutefois mis en garde le gouvernement irakien dès son arrivée à New York. «Si les Irakiens décident de mettre fin à leur coopération avec nous, d'essayer et de prendre la tangente, cela devient très sérieux, et le Conseil de sécurité devra faire face à cela», avait-il dit.

P.J. Crowley, porte-parole de la Maison-Blanche, a souligné hier: «Nous allons continuer à faire pression sur Saddam», ajoutant que la décision de Bagdad constituait une «violation évidente» des termes de la résolution de cessez-le-feu qui a mis fin à la guerre du Golfe en 1991.

Pour le président de l'Assemblée nationale irakienne, Saadoun Hammadi, Bagdad a bien rempli les conditions fixées par l'ONU, ce que les puissances occidentales refusent de reconnaître, dit-il, pour maintenir à n'importe quel prix les sanctions économiques contre son pays. «Ces recommandations auraient dû être mises en œuvre depuis longtemps et représentent la réponse minimale» (de la part de l'Irak), a affirmé hier Saadoun Hammadi.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☐ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet de *Le Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

BISSONNETTE La fin d'un cycle

SUITE DE LA PAGE 1

d'un journaliste qui lui demandait si son amitié bien connue pour la directrice du *Devoir* avait influencé son choix, la ministre Beaudoin a répondu par la négative. «On a demandé à une boîte de chasseurs de têtes de collaborer avec le ministère à la mise au point d'une liste de noms possibles. C'est de cette boîte, Stuart Spencer, qu'est venu le nom de Mme Bissonnette. [...] La première raison pour laquelle elle est nommée, c'est parce qu'elle aime les livres.»

Annonce-surprise

La nomination de Lise Bissonnette avait été entérinée, quelques instants auparavant, par le conseil des ministres. Mme Bissonnette avait été pressentie pour le poste une première fois à la mi-juin, par une firme de recrutement de cadres. Le poste lui a été formellement offert il y a trois semaines par la ministre Beaudoin. «Dès que ma décision a été prise, j'ai accéléré les choses et demandé à M. Bouchard de faire la même chose, dit Lise Bissonnette. Il était nécessaire de ne pas traîner pour éviter les conflits d'intérêts et aussi pour éviter l'incertitude et les rumeurs qui auraient pu nuire au *Devoir*.»

Pour le personnel du *Devoir*, l'annonce faite hier matin par Mme Bissonnette a causé la plus grande des surprises.

Le successeur de Mme Bissonnette devra être désigné par le conseil d'administration. Hier soir, le président du conseil, Me Gilles Carli, indiquait qu'un comité de direction assurerait l'interim. Composé de cadres de l'entreprise, il sera présidé par le rédacteur en chef, Bernard Descôteaux. «Mon départ se produit à la fin d'un cycle de reconstruction, et je laisse la maison en ordre, a souligné hier Lise Bissonnette. Les gens n'auront pas de mauvaise surprise en ouvrant les livres.»

Agée de 52 ans, Lise Bissonnette a débuté comme journaliste au *Devoir*, en 1974, comme chroniqueuse à l'éducation.

Elle a ensuite été correspondante parlementaire, à Québec puis à Ottawa, éditorialiste, puis rédactrice en chef. Forcée de quitter le journal en 1986, à la suite d'une mésentente avec la direction, elle a tenu pendant quatre ans des chroniques dans divers journaux ou magazines, dont les quotidiens *The Globe and Mail*, *Le Soleil* et le magazine *L'actualité*. Elle a également écrit un recueil de chroniques culturelles et politiques, deux romans et un recueil de nouvelles.

Le redressement du *Devoir*

Mme Bissonnette a pris la direction du *Devoir* en juin 1990, devenant la septième personne et la première femme à occuper ce poste. Elle s'est alors employée à redresser la situation du journal, qui connaissait des difficultés financières persistantes depuis le début des années 80.

Une de ses premières initiatives a d'ailleurs été une soirée-bénéfice pour le 80^e anniversaire du journal, en novembre 1990; 800 invités avaient payé 800 \$ le cou-

vert pour aider à éponger une partie de la dette. Plusieurs soirées-bénéfices en région ont suivi. À partir de 1992, le journal s'est engagé dans des modifications importantes. En novembre 1992, *Le Devoir* a quitté la rue Saint-Sacrement, dans le Vieux-Montréal, pour aménager au centre-ville. En janvier 1993, tant la maquette que le contenu du journal ont été revus de fond en comble.

D'autre part, en janvier 1993 aussi, une nouvelle filiale éditrice, *Le Devoir inc.*, a vu le jour, et une société de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ) a permis une injection de plus de un million de dollars. L'année 1993, cependant, a aussi été celle d'une crise financière mémorable, marquée, au mois d'août, par la fermeture du journal pendant deux jours. La direction a par la suite obtenu des syndicats des concessions permettant les compressions budgétaires prévues et des investisseurs, l'implication anticipée. «Cela n'a pas été facile, mais je n'en parlerais pas comme le moment le plus difficile, dit aujourd'hui Lise

Une décision difficile à prendre

La décision de quitter *Le Devoir*, soulignait hier Lise Bissonnette, est loin d'avoir été facile. «Je quitte le métier que j'ai commencé à exercer à l'âge de 15 ans en écrivant mes premiers articles pour le journal étudiant de l'École normale Saint-Joseph, à Hull, dit-elle. Et je quitte le journal qui a été ma maison pendant plus de 20 ans. Le plus beau jour de ma vie a été ma première journée de travail au *Devoir*, au printemps de 1974, après avoir été engagée par Claude Ryan. Je n'ai jamais sollicité les offres, et je ne serais jamais allée travailler dans un autre média que *Le Devoir*. Le manque de moyens était parfois frustrant. La pression est toujours très forte. *Le Devoir*, malgré ses effectifs très réduits, est un journal très visible, et ses lecteurs sont très exigeants. Mais, en travaillant pour un journal indépendant, j'occupais le poste de directeur de journal le plus libre au Canada.» Elle regrettera aussi, par ailleurs, ses fonctions d'éditorialiste et de commentatrice de l'actualité, qu'elle chérissait particulièrement. «Je m'étais promis que je ne vieillirais pas en cherchant à donner mon opinion sur tout, dit-elle. On court toujours le risque, dans de tels cas, de se répéter et de s'enliser dans la routine. Or je suis une femme trop dynamique pour cela.»

Mme Bissonnette s'est, par ailleurs, défendue de devoir sa nomination à ses opinions politiques. «Notre position éditoriale est indépendantiste, mais elle n'a jamais été péquiste, dit-elle. Et le gouvernement Bouchard est un gouvernement que je n'ai jamais ménagé en page éditoriale. Je ne crois pas, de toute façon, que ce genre d'affirmation fera long feu. On ne peut pas disputer ma capacité d'assumer ces fonctions, ni mon intérêt sur la question.»



Ce que Monica serait prête à dire

Washington (AFP) — Avant même qu'elle ne commence à témoigner, des fuites anonymes ont fait état de ce que Monica Lewinsky allait dire aux 23 jurés populaires qui devraient entendre aujourd'hui sa déposition sous serment.

Voici les principaux éléments de ce témoignage attendu: ■ Monica Lewinsky serait prête à reconnaître une relation physique avec Bill Clinton, contredisant ainsi le président, qui a nié sous serment une liaison avec l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche;

■ elle serait prête à dire qu'ils ont parlé de comment garder cette relation secrète, mais pas que le président lui a demandé de mentir à la justice;

■ elle serait prête à reconnaître que le président lui a dit que, si elle ne gardait pas les cadeaux qu'il lui avait offerts, elle n'aurait pas à les remettre à la justice. Qu'elle pouvait également prétendre être venue voir sa secrétaire Betty Currie à la Maison-Blanche lors de ses 37 visites comptabilisées après qu'elle eut été mutée au Pentagone;

■ Monica Lewinsky serait aussi prête à dire que c'est elle qui a rédigé, en collaboration avec Linda Tripp, un document imprimé résumant pour celle-ci ce qu'elle devait dire à la justice dans l'affaire Paula Jones. Linda Tripp a démenti toute implication.

À l'appui de son témoignage, Mlle Lewinsky a remis au procureur indépendant Kenneth Starr une robe, selon elle tachée de sperme présidentiel, ainsi qu'une photo, dédicacée selon elle en des termes compromettants par Bill Clinton.

QUÉBEC Une certaine tiédeur

SUITE DE LA PAGE 1

n'était pas une preuve de mollesse.

Il a d'ailleurs laissé entendre que le Québec était mal placé pour dicter la marche à suivre aux autres provinces. «S'il vient ici avec l'idée que le document reflétant le consensus provincial ne peut être changé, je peux comprendre sa position, mais il faut noter que le Québec n'a pas participé au développement de ce document. Québec a été, au mieux, un observateur actif. Ce sont les autres provinces qui ont développé ce consensus», a-t-il souligné.

Le gouvernement Bouchard, qui n'assiste aux négociations sur l'union sociale qu'à titre d'observateur, a fait savoir hier et mardi qu'il pourrait envisager se joindre aux pourparlers si les provinces s'en tenaient à leur position présentée en juin et ne faisaient aucun compromis face à Ottawa, en particulier en matière de droit de retrait avec pleine compensation financière.

La proposition provinciale dont il est question vise à encadrer le pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence provinciale exclusive. Elle exige qu'Ottawa obtienne l'accord de la majorité des provinces avant de pouvoir créer ou modifier un programme dans leur champ de compétence, qu'il soit seul ou non à le financer. De plus, les provinces dissidentes devraient avoir le droit de se retirer avec pleine compensation financière à la condition d'offrir un ou des programmes répondant aux mêmes priorités.

Aucun premier ministre n'a remis en question hier le consensus obtenu en juin, mais même M. Romanow n'osait prédire qu'il en serait encore ainsi demain. De plus, on a vite constaté la tiédeur de certains. «J'ai des préoccupations, en particulier sur le pouvoir de dépenser, et je veux des réponses avant d'endosser un consensus de façon définitive», a avoué le premier ministre terre-neuvien, Brian Tobin. Le dernier arrivé, le Néo-Brunswickois Camille Thériault, a reconnu l'absence de fermeté de son gouvernement sur ce sujet.

On ignore aussi l'effet qu'aurait l'injection éventuelle de fonds fédéraux dans les transferts en espèces destinés à la santé. Le premier ministre albertain, Ralph Klein, ne cachait pas hier que cela pourrait pousser certaines provinces à assouplir leur position. Aucun premier ministre n'entend toutefois renoncer à la demande d'un mécanisme d'interprétation et d'application conjoints des principes de la loi nationale sur la santé.

Par ailleurs, tous les premiers ministres ont applaudi — avec un brin de prudence — à l'intérêt manifesté récemment par Lucien Bouchard pour la dernière proposition provinciale relative au projet d'accord-cadre sur l'union sociale. Leur scepticisme face aux intentions de Québec était toutefois évident.

«Je crois que le gouvernement du Québec a peut-être le désir de prendre une position plus ferme pour rendre la négociation plus difficile. [...] Et comme il est désireux de poursuivre sa route seule, M. Bouchard ne peut probablement pas adopter notre position en faveur d'une solution coopérative et consensuelle. Je ne veux pas lui rendre la vie difficile ou le blâmer, mais il se peut qu'il ait, pour ses propres fins politiques, une position plus dure que nous», a noté le Manitobain Gary Filmon.

«Nous n'obtiendrons pas l'appui de l'actuel gouvernement du Québec sur la façon de faire fonctionner la fédération. Pour eux, la meilleure façon est que le Québec soit indépendant. [...] On n'aura pas l'accord complet du gouvernement actuel sur la question des relations fédérales-provinciales, mais je crois qu'on peut satisfaire la majorité des Québécois en leur montrant que la coopération est dans leur intérêt», de soutenir l'ontarien Mike Harris.

Autre point en suspens: l'adoption ou non d'une date butoir pour la fin des négociations. Certains premiers ministres, en particulier Gary Filmon et Ralph Klein, souhaiteraient l'adoption d'une date limite pour la conclusion d'une entente. Les deux hommes aimeraient que cela se fasse avant le dépôt du prochain budget fédéral, question de forcer un peu la main à Ottawa. Le Néo-Ecossais Russell MacLellan est plus hésitant.

Parmi les autres enjeux de la conférence, on note le dossier de l'indemnisation des personnes infectées par l'hépatite C à partir de sang contaminé et non couvertes par le programme actuel destiné aux personnes touchées entre 1986 et 1990. Le président de la Société canadienne de l'hépatite C, Jeremy Beatty, a rencontré M. Romanow hier. Joey Hache, une jeune victime qui traverse le Canada pour promouvoir l'indemnisation de toutes les victimes, s'arrêtera à Saskatoon aujourd'hui. Le premier ministre Harris, qui s'est déjà dit prêt à indemniser toutes les victimes de sa province, veut soulever la question avec ses collègues, quoiqu'il n'attende pas une décision immédiate. Seul le Québec a pris son parti pour l'instant.

FEUILLETON Des frissons dans le dos

mouvement de va-et-vient, comme si rien de rien n'était.

— C'est ce que je peux faire de mieux. Que voulez-vous? Certains prétendent qu'on peut devenir poète. Moi, je me demande si j'y arriverai un jour.

Non pas qu'Eugenio Lorca se soit ennuyé auprès de cet hurluberlu, mais il avait toujours un colis à rendre à Angel Stone, à ce moronique, à ce macaronique, à ce... Oh, et puis, zut! Lorca piétina les marches mouillées et croisa le concierge en prenant soin d'éviter ce regard d'halluciné qui l'inquiétait tout de même un peu.

— Attendez! J'ai déjà rencontré ce type! Je crois qu'il travaille au 10; il y a une agence de voyages et je l'ai vu là souvent...

Lorca faillit s'étrangler avec sa salive. Quelqu'un dans ce bâtiment maudit avait déjà vu Angel Stone!

— Je me souviens de lui parce qu'il m'avait demandé de lui mettre un poème par écrit. Je crois qu'il voulait le lire à sa copine... Enfin, je suppose que c'est sa copine... ne, la dame rousse qui...

Ne se contenant plus de joie, Eugenio Lorca dévala l'escalier quatre à quatre. En haut, le concierge cria pour le prier de ra-

lentir, mais il était déjà trop tard. Lorca avait glissé et s'était étendu de tout son long sur le palier du 14^e. Il jurait entre ses dents, blessé dans son amour-propre. En outre, il avait mal partout, et le satané colis avait poursuivi sa descente sans lui. «Cette fois, c'est fichu», se dit-il, tandis que le concierge poète le rejoignait en courant.

— Je suis désolé! J'aurais dû vous dire que les marches étaient savonneuses! Rien de cassé, j'espère?

Evidemment, Lorca songea d'abord à la propriété d'Angel Stone. Ce n'est qu'ensuite qu'il fit attention à ses propres os. Il tenta de se relever tout seul, mais il y renonça, car sa cheville s'était tordue et le faisait souffrir.

— Vous êtes blessé! Vous ne pouvez pas continuer comme ça! Donnez-moi votre colis, j'irai le porter pour vous!

Las et contusionné, Lorca admit qu'il était tenté d'accepter l'offre du concierge. Mais, somme toute, il tenait à rencontrer Angel Stone.

— Bon, si vous voulez... Mais je vais quand même vous aider à vous mettre debout... Là... Attendez-moi ici; je vais récupérer votre paquet. Et après, prenez donc

l'ascenseur, c'est plus prudent.

Un autre que Lorca aurait vu en cela un conseil judicieux; lui le percuta plutôt comme une plaisanterie de mauvais goût. L'ascenseur, plus sûr... L'éventualité réelle de mettre le grappin sur Stone l'ayant tout de même ragaillardé, il s'appuya sur sa cheville intacte et, tout en serrant fermement la rampe, progressa doucement vers l'issue que le concierge lui indiquait.

— Tenez, votre boîte... Et saluez monsieur Stone de ma part!

Vaguement agacé, Eugenio Lorca passa son chemin. Derrière lui, avant que le mécanisme de la porte de métal ne s'enclenche, il eut le temps d'entendre:

Tu fermes la marche de nos défilés absents

de nos batailles distraites

Lorca en eut des frissons dans le dos. Dès qu'il aurait rempli son contrat, il quitterait cet endroit infernal. À présent, il en était convaincu. Toutes sortes de situations dangereuses émanaient de ces murs, et Angel Stone ne pouvait être que le démon en personne.

(À SUIVRE)